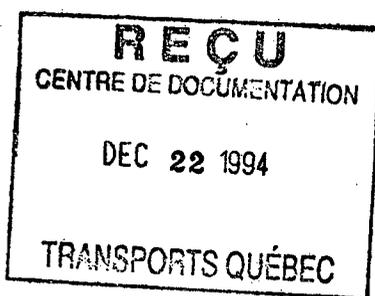


CANQ
TR
GE
EN
172

350591

RAPPORT D'ÉVALUATION
DE LA SÉCURITÉ DU CYCLISTE
SUR LE RÉSEAU DE VÉLO-ROUTE
MONTREAL - QUÉBEC



MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
700, BOUL. DES ÉVÊQUES EST,
21^e ÉTAGE
QUÉBEC (QUÉBEC) - CANADA
G1R 5H1

PRÉPARÉ PAR:

YVON THÉBERGE, M.ing., jr.

Service des relevés techniques
Section sécurité des infrastructures

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGES</u>
AVANT-PROPOS	1
1. RAPPORT SUR LES ACCIDENTS IMPLIQUANT DES CYCLISTES SUR LE TRACÉ DE VÉLO-ROUTE PROPOSÉ PAR VÉLO-QUÉBEC	2
1.1 LISTE DES POINTS DE CONCENTRATION D'ACCIDENTS SUR LE TRACÉ	2
1.2 LIENS ENTRE CEUX-CI	2
1.3 TYPES D'ACCIDENTS	2
1.4 LES VICTIMES	3
1.5 ÉVOLUTION DES ACCIDENTS APRÈS LA RÉALISATION DU TRACÉ	4
1.5.1 EN MILIEU RURAL	4
1.5.2 EN MILIEU URBAIN	4
1.6 NOTE SUR LE TRACÉ	5
2.0 LOCALISATION DES ACCIDENTS AVEC CYCLISTES SUR LE TRACÉ, LÉGENDE	6
2.1 NOMBRE D'ACCIDENTS SUR LE TRACÉ POUR LES TROIS ANNÉES DE RÉFÉRENCE	7

LA SECTION 2.1 EST SUIVIE DES CARTES DU TRACÉ EN PARTANT DE LA RÉGION DE MONTRÉAL VERS CELLES DE QUÉBEC, DE LA BEAUCE ET DES CANTONS DE L'EST, POUR REVENIR À CELLE DE MONTRÉAL. CHAQUE POINT DE CONCENTRATION RENCONTRÉ LE LONG DU PARCOURS EST SUIVI D'UNE CARTE DÉTAILLÉE ET DE NOS COMMENTAIRES.

AVANT PROPOS

La présente étude vise à évaluer du point de vue de la sécurité des cyclistes, le tracé de vélo-route proposé par Vélo-Québec.

Dans ce rapport, vous trouverez un relevé des accidents impliquant des cyclistes sur le tracé proposé pour les années de référence 1978, 1979, 1980.

Nous avons de plus relevé les points de concentration d'accidents survenus au cours de ces années.

Également, notre étude du tracé a cherché à déterminer les liens entre les accidents survenus à un même endroit et l'infrastructure routière.

En terminant, nous croyons que cette méthode d'évaluation peut s'avérer très utile pour dépister les points faibles d'un tracé d'abord hypothétique et ensuite permettre de faire le suivi au fil des ans, de la sécurité des cyclistes sur le parcours qui a été retenu.

Dans le cas de comparaison entre divers tracés, cette méthode peut également servir de dernier critère de comparaison pour aider à préciser le choix du tracé.

1.0 Rapport sur les accidents impliquant des cyclistes sur le tracé de vélo-route proposé par Vélo-Québec.

1.1 À l'examen de tous les rapports d'accidents impliquant des cyclistes sur le tracé pour les années 78-79 et 80, nous avons relevé les points de concentration suivants:

- (a) Ville de Sorel
- (b) St-Robert, Paroisse
- (c) Ville de Lac Mégantic
- (d) Ville de Lennoxville
- (e) Ville de Sherbrooke
- (f) Ville de Magog

Dans la partie 2.0 de ce rapport, vous trouverez la localisation exacte de ces points de concentration.

1.2 Lors de l'analyse de ces rapports d'accidents, nous n'avons relevé aucun lien direct entre les accidents à un point de concentration et les infrastructures, de même qu'aucun lien commun entre les accidents eux-mêmes.

1.3 En fait, les types d'accidents qui reviennent le plus souvent nous apparaissent comme étant inhérents à tout tracé devant passer par un centre-ville. C'est-à-dire que l'on y retrouve:

- (a) Des automobilistes qui stationnent et heurtent un vélo;
- (b) Des vélos-cyclistes qui heurtent des portières d'autos stationnées;

- (c) Des vélos qui circulent à contresens du trafic;
 - (d) Des automobilistes qui voient surgir un vélo entre deux automobiles stationnées;
 - (e) Des automobilistes qui font une fausse manoeuvre;
 - (f) Des vélo-cyclistes qui font aussi une fausse manoeuvre;
- et la liste se poursuit ainsi.

Cependant, faute de causes physiques évidentes, on peut dégager un climat favorable à ces accidents.

Ce climat a comme toile de fond, un centre-ville typique, c'est-à-dire, qu'il est traversé par une rue plutôt étroite avec un volume de circulation assez élevé. Cette rue principale permet le stationnement de chaque côté, parallèlement aux voies de circulation et traverse, sur son parcours, plusieurs intersections achalandées.

Rajoutez à ce tableau de nombreux établissements commerciaux et publics et vous obtenez ce climat favorable aux accidents.

Il n'est pas particulier au tracé proposé mais on le retrouve dans la majorité des points de concentration submentionnés en 1.1.

- 1.4 La majorité des victimes impliquées dans les accidents sur le tracé sont de jeunes enfants et fort heureusement dans la grande majorité des cas, ces accidents n'ont pas entraîné de blessures graves ou mortelles. (Voir la section 2.1 pour les chiffres exacts.)

1.5 Un dernier point à souligner a trait à l'âge des victimes et à l'évolution des accidents après qu'ait été réalisé le projet de vélo-route.

1.5.1 En milieu rural, nous devrions assister à une augmentation du nombre de cyclistes. Bien que ceux-ci soient plus âgés et plus expérimentés que les victimes actuellement enregistrées, il n'en demeure pas moins que l'exposition au risque étant plus élevée, nous devrions normalement enregistrer une augmentation du nombre d'accidents impliquant des bicyclettes en milieu rural car, actuellement, il n'y a presque pas d'accidents-vélo sur le circuit proposé en milieu rural.

1.5.2 En milieu urbain, la situation est plus complexe. Ainsi, s'il était impossible d'éviter les points de concentration déjà existant dans les centres-villes ou d'y prévoir des aménagements spéciaux, avec l'afflux encore plus grand de bicyclettes, nous risquons de voir augmenter le nombre d'accidents.

Par contre, on peut se demander si la présence d'aménagements visant par exemple à canaliser cette circulation sur un côté de la route et de manière bien identifiée, n'aurait pas, par effet d'entraînement, un effet bénéfique sur la sécurité des jeunes cyclistes locaux qui sont actuellement les victimes de ces accidents.

. . . /

1.6 La prochaine section (numéro 2.0) est une représentation sur carte au 50 000 des points de concentration d'accidents, suivie de nos commentaires. Vous y trouverez également la localisation de tous les accidents enregistrés sur le tracé au cours des trois dernières années.

Vous remarquerez que les points de concentration d'accidents se situent présentement en milieu urbain, du moins pour le moment.

Il est également à noter que la partie du tracé passant par la région de Montréal n'a pas été analysée dans ce rapport, puisque cette partie du tracé était encore indéterminée au moment de notre étude.

2.0 LOCALISATION DES ACCIDENTS AVEC CYCLISTES SUR TOUT LE TRACÉ.

A - LÉGENDE:

-  : LE TRACÉ PROPOSÉ PAR VÉLO-QUÉBEC
-  : DOMMAGES MATÉRIELS SEULEMENT
-  : ACCIDENTS AVEC BLESSÉS MINEURS
-  : ACCIDENTS AVEC BLESSÉS GRAVES
-  : ACCIDENTS MORTELS
-  : LOCATION IMPRÉCISE

2.1 NOMBRE D'ACCIDENTS SUR LE TRACÉ POUR LES TROIS ANNÉES DE RÉFÉRENCE.

A. EN 1978, SUR LE PARCOURS, IL Y A EU:

36 ACCIDENTS IMPLIQUANT DES CYCLISTES.

MORTEL	BLESSÉS GRAVES	BLESSÉS MINEURS	DOMMAGES MATÉRIELS SEULEMENT
0	2	26	8

B. EN 1979, SUR LE PARCOURS, IL Y A EU:

32 ACCIDENTS IMPLIQUANT DES CYCLISTES.

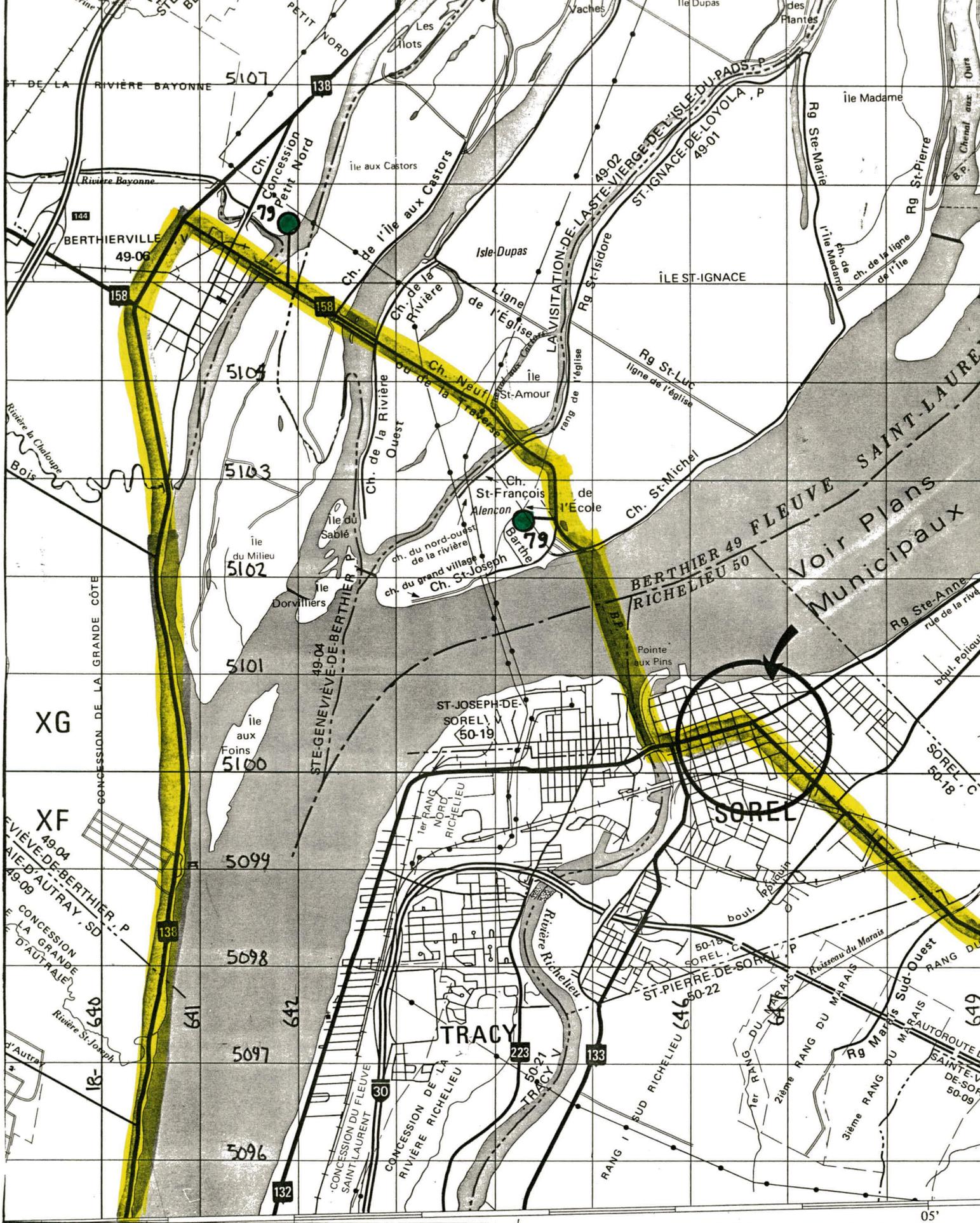
MORTEL	BLESSÉS GRAVES	BLESSÉS MINEURS	DOMMAGES MATÉRIELS SEULEMENT
0	2	21	9

C. EN 1980, SUR LE PARCOURS, IL Y A EU:

24 ACCIDENTS IMPLIQUANT DES CYCLISTES.

MORTEL	BLESSÉS GRAVES	BLESSÉS MINEURS	DOMMAGES MATÉRIELS SEULEMENT
0	3	14	7





XG

XF

5107

5104

5103

5102

5101

5100

5099

5098

5097

5096

ST-JOSEPH-DE-SOREL V 50-19

TRACY V 50-21

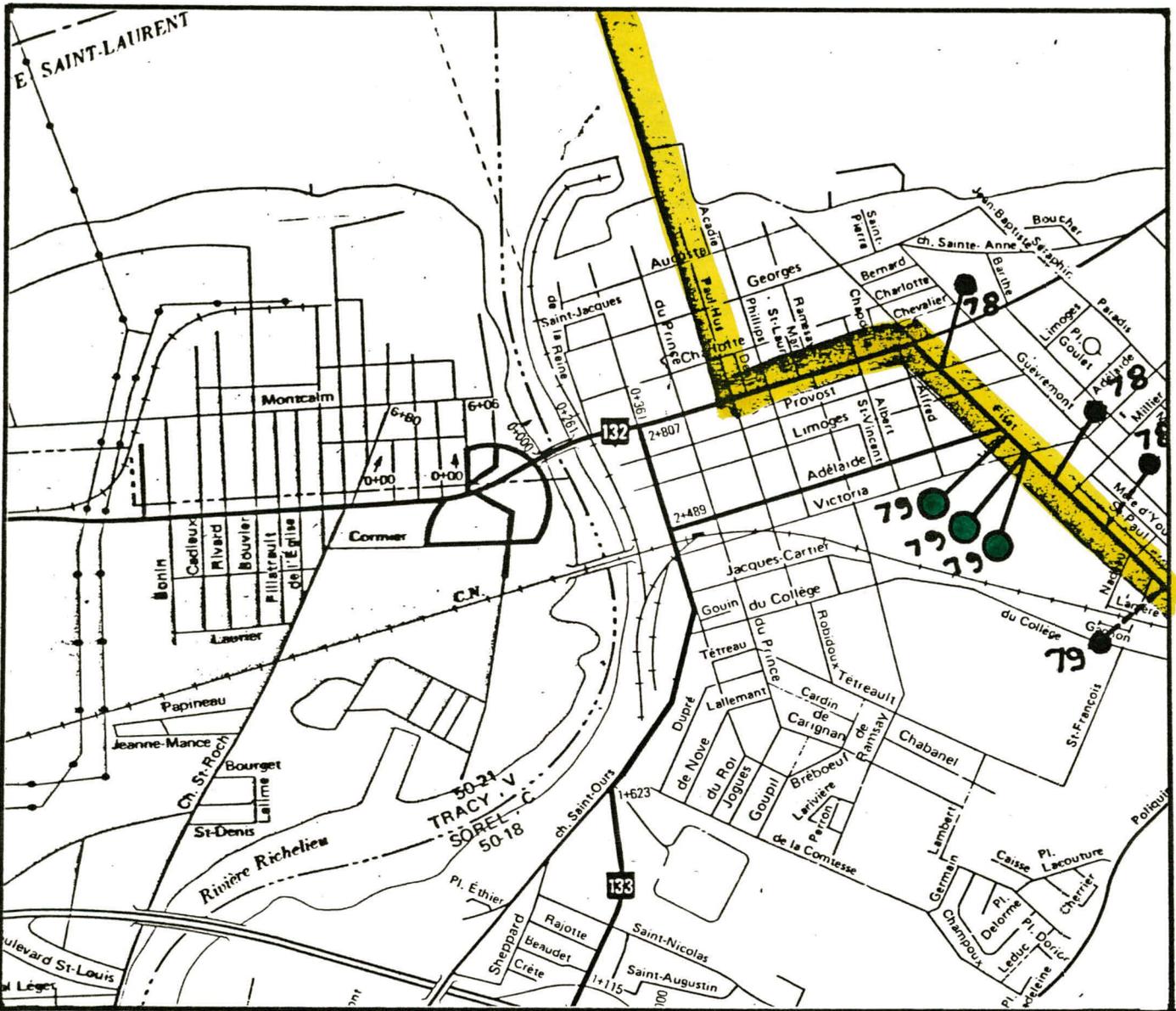
SOREL

BERTHIER 49
RICHELIEU 50

ST-PIERRE-DE-SOREL V 50-22

05'

CARTE N° 1 : VILLE DE SOREL



1. VILLE DE SOREL

A. ACCIDENTS IMPLIQUANT DES CYCLISTES SUR LE TRACÉ.

ANNÉE

LOCALISATION

1980

NIL

1979

203 Boul. Fiset (Route 132)
 213 Boul. Fiset (Route 132)/Victoria
 500 Boul. Fiset (Route 132)
 Boul. Fiset (Route 132)/Victoria

1978

250 boul. Fiset (Route 132)
385 boul. Fiset (Route 132)
boul. Fiset (Route 132)/Provost

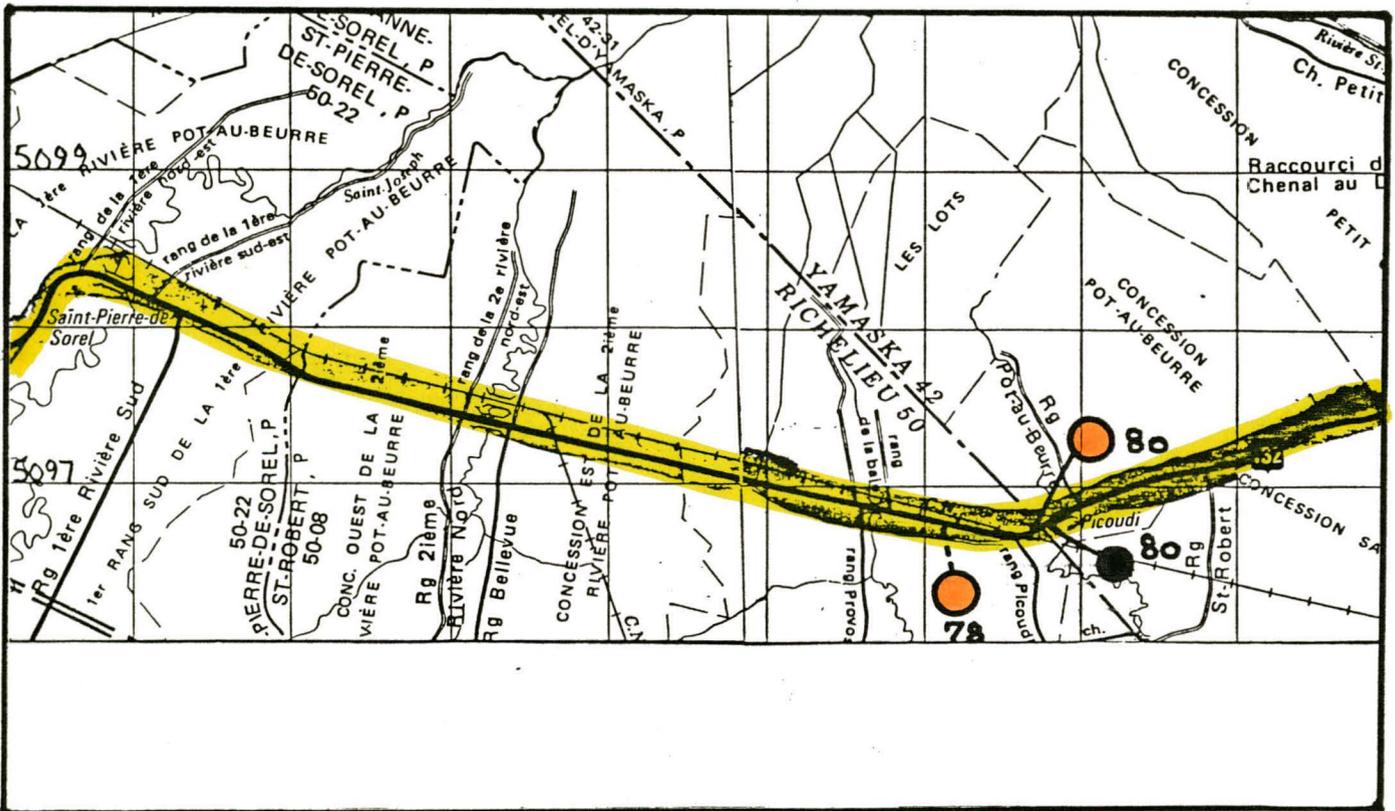
B. COMMENTAIRES

Pour ce qui est de l'année 1980, nous n'avons pas l'information nécessaire pour qualifier cette absence d'accidents comme relevant du fait du hasard ou résultant d'une amélioration effectuée sur le tracé.

Quoique tous les accidents impliquant des cyclistes sur le tracé à Sorel se soient produits sur le boulevard Fiset, au cours des années 78 et 79, (voir Carte 1), à l'examen de tous les dossiers d'accidents, nous ne relevons aucune corrélation* entre ceux-ci impliquant l'infrastructure routière, qui puisse expliquer cette concentration.

* Autres que celles énumérées dans la partie numéro 1.3 de ce rapport.





2. ST-ROBERT, P., ROUTE 132, PRÈS DE SOREL.

A. ACCIDENTS IMPLIQUANT DES CYCLISTES SUR LE TRACÉ.

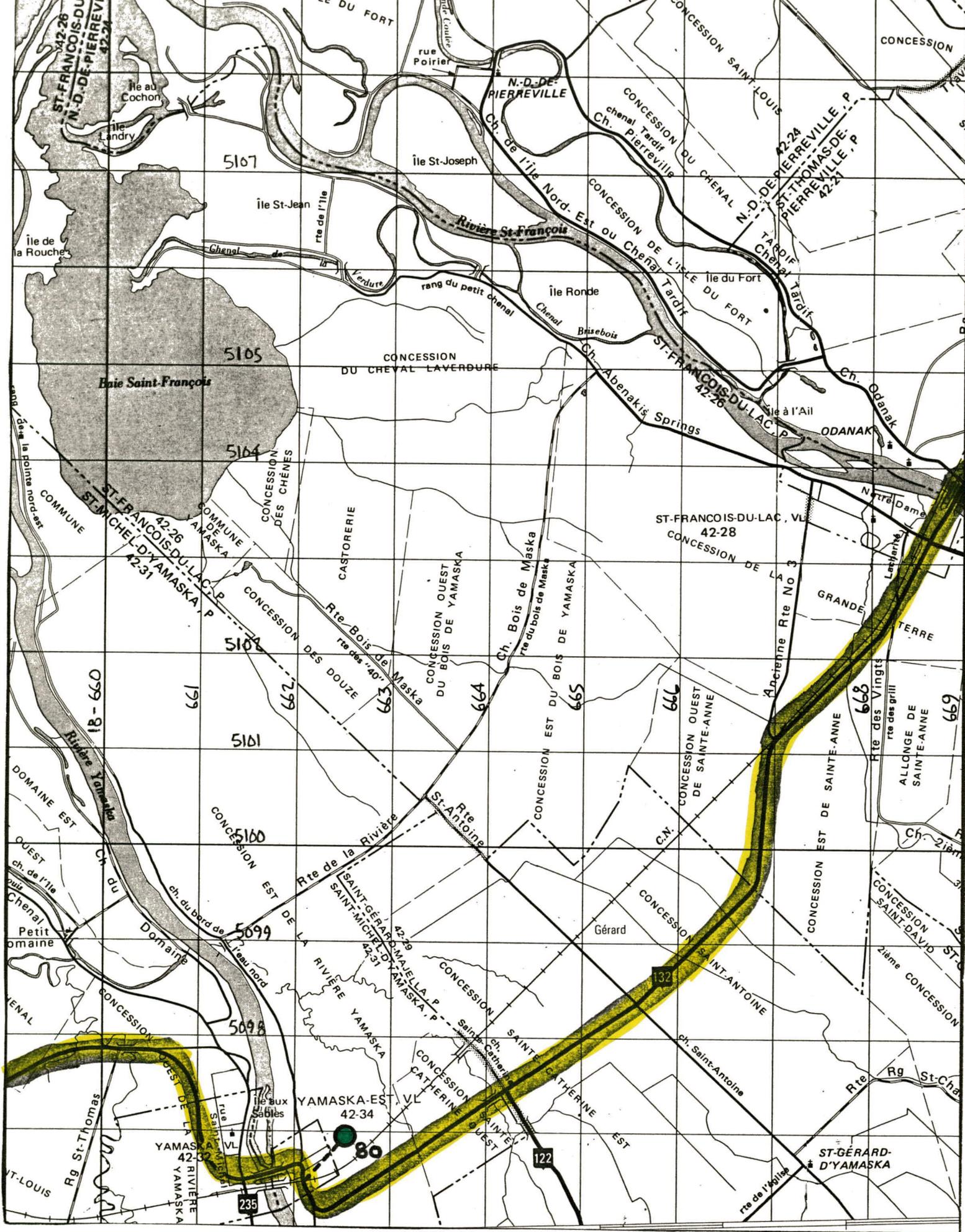
ANNÉES

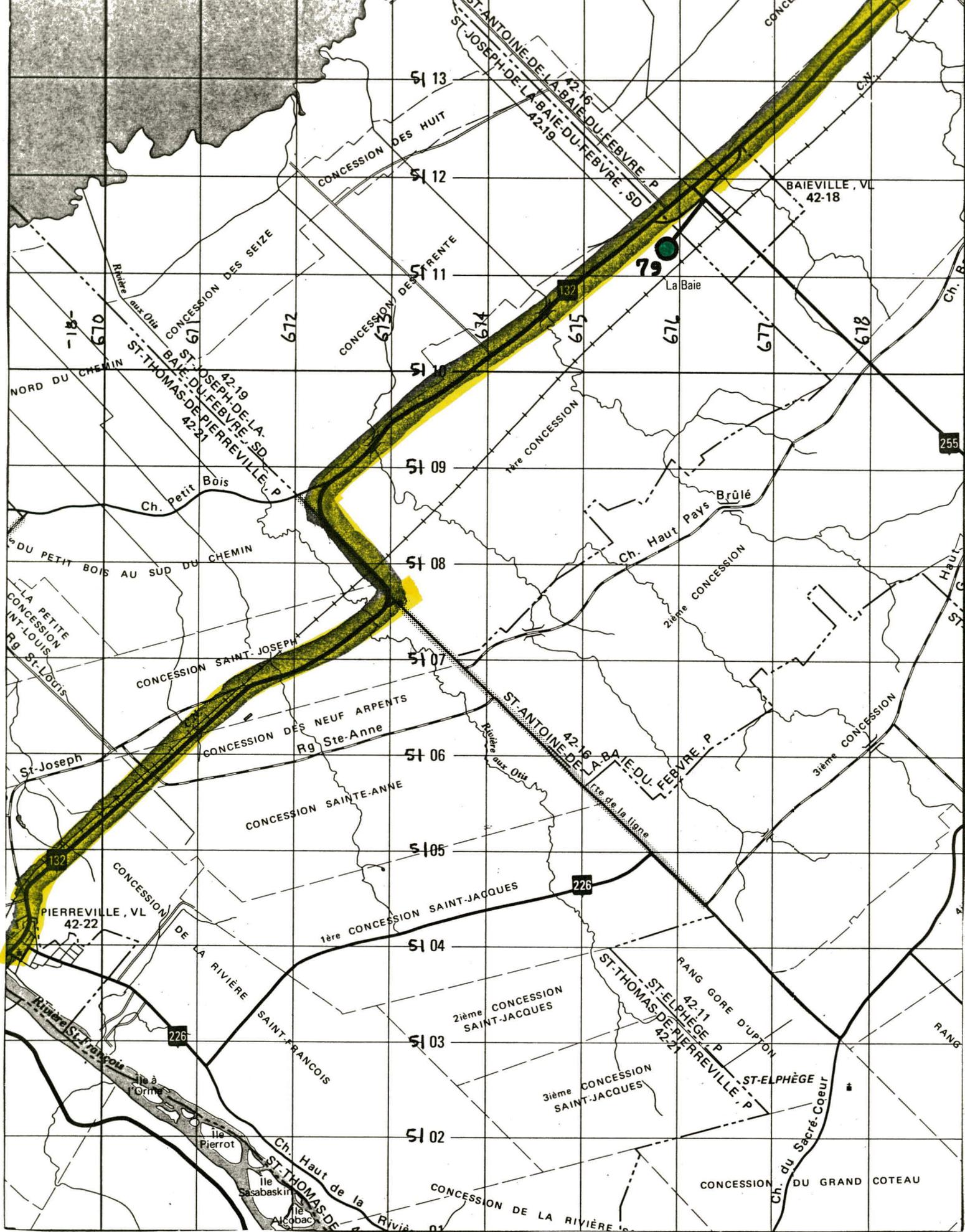
LOCALISATION

1978	4217 Marie-Victorin (Route 132)
1980	4363 Marie-Victorin (Route 132)
	4368 Marie-Victorin (Route 132)

B. COMMENTAIRES

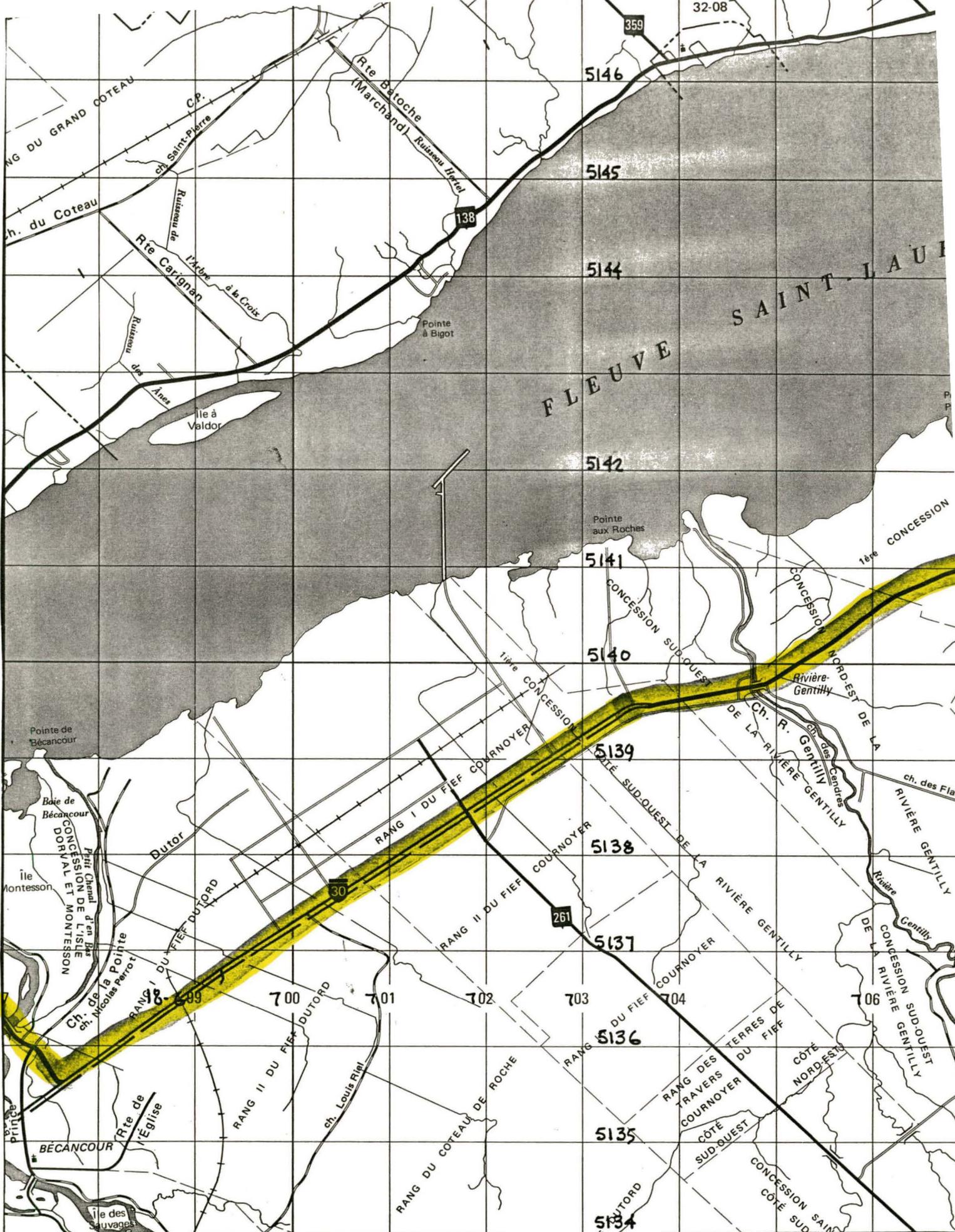
À l'examen des dossiers d'accidents, nous n'avons pas trouvé de lien entre ces accidents pouvant impliquer l'infrastructure routière. Les accidents reportés aux numéros civiques 4368 et 4217 (les deux avec blessures graves) se sont produits lorsque les conducteurs respectifs ont tenté de traverser la route. Le troisième accident (dommages matériels seulement) est impossible à évaluer, faute de précisions sur le rapport.





ST-ANTOINE-DE-LA-BAIE-DU-FÉVRE, P
ST-JOSEPH-DE-LA-BAIE-DU-FÉVRE, SD
BAIEVILLE, VL 42-18
CONCESSION DES HUIT
CONCESSION DES SEIZE
Rivière aux Oies
NORD DU CHEMIN
Ch. Petit Bois
Ch. Haut Pays Brûlé
CONCESSION SAINT-JOSEPH
CONCESSION DES NEUF ARPENTS Rg Ste-Anne
CONCESSION SAINTE-ANNE
1ère CONCESSION SAINT-JACQUES
2ème CONCESSION SAINT-JACQUES
3ème CONCESSION SAINT-JACQUES
RANG GORE DUPTON
ST-THOMAS-DE-PIERREVILLE, P
ST-ELPHÈGE, P
CONCESSION DE LA RIVIÈRE
Ch. du Sacré-Coeur
CONCESSION DE LA RIVIÈRE
Ch. de la Rivière
Ch. du Grand Coteau
Ch. de la ligne
Rivière aux Oies
Rivière St-Jacques
Ile à l'Orme
Ile Pierrot
Ile Sasabaskin
Ile Alcobac
LA PETITE CONCESSION INT-LOUIS Rg St-Louis
St-Joseph
PIERREVILLE, VL 42-22
51 13
51 12
51 11
51 10
51 09
51 08
51 07
51 06
51 05
51 04
51 03
51 02
670
671
672
673
674
675
676
677
678
226
226
255
79
La Baie





NG DU GRAND COTEAU
Ch. du Coteau

Rte Batoche
(Marchand) Ruisseau Joret

Rte Carignan
Ruisseau de l'Arbre à la Croix
Ruisseau de l'Arbre

FLEUVE

SAINT-LOUIS

Pointe de Bécancour
Baie de Bécancour

île Montesson
Ptit Chenal d'en Bas
CONCESSION DE L'ISLE
DORNAL ET MONTESSON

Dutord
RANG I DU FIEF DUTORD
RANG II DU FIEF DUTORD

RANG I DU FIEF COURNOYER
RANG II DU FIEF COURNOYER

CÔTÉ SUD-OUEST DE LA RIVIÈRE GENTILLY
RIVIÈRE GENTILLY

ch. des Flam
RIVIÈRE GENTILLY
Rivière Gently

Prinç
BÉCANCOUR
Rte de l'Église
île des Sauvages

ch. Louis Riel
RANG DU COTEAU DE ROCHE

RANG DU FIEF COURNOYER
RANG DES TRAVERS DU FIEF COURNOYER
CÔTÉ SUD-OUEST
CÔTÉ NORD-EST

TERRES DE FIEF
CONCESSION SUD-OUEST DE LA RIVIÈRE GENTILLY
CONCESSION SUD
CÔTÉ SUD

5146
5145
5144
5142
5141
5140
5139
5138
5137
5136
5135
5134

138

30

261

700

701

702

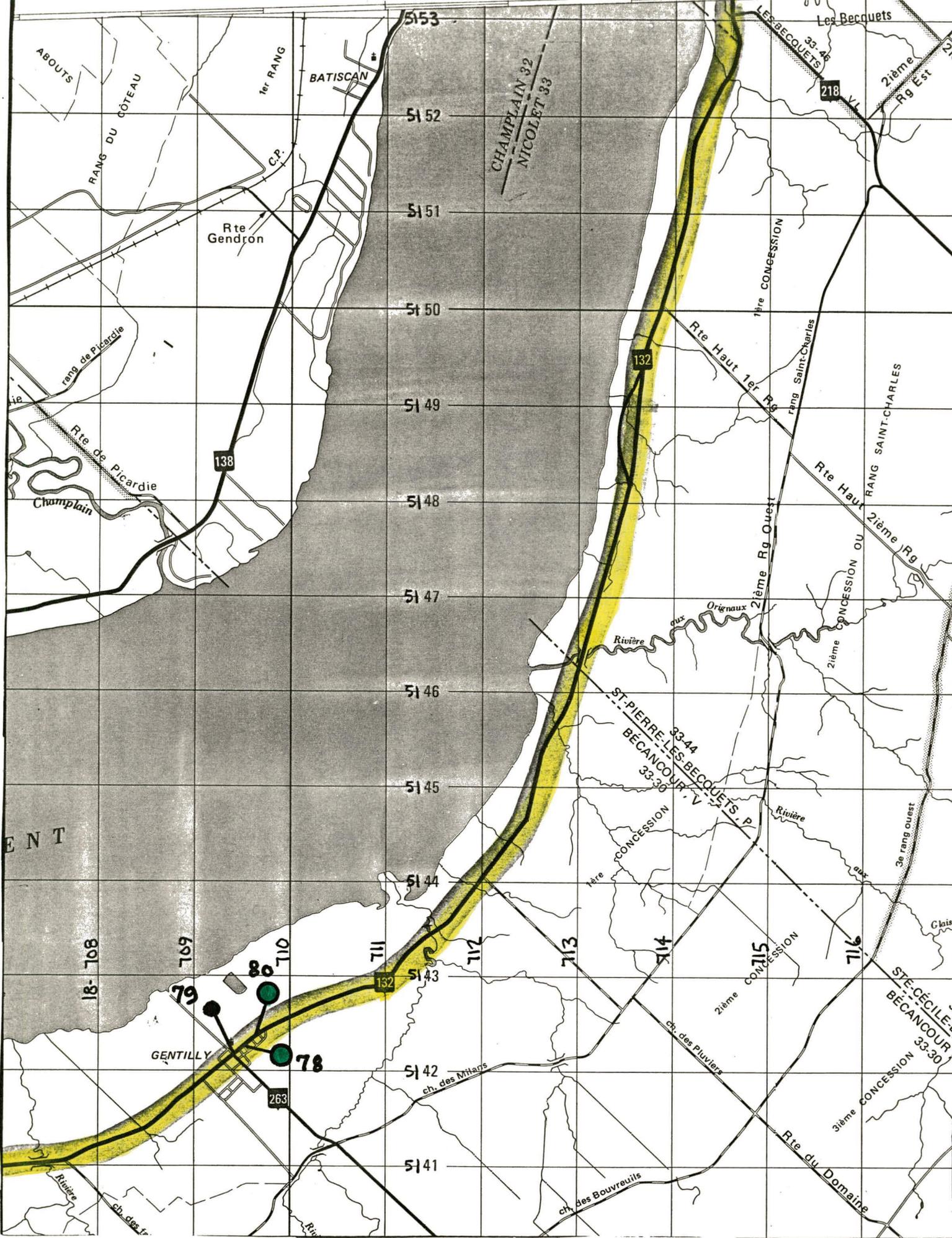
703

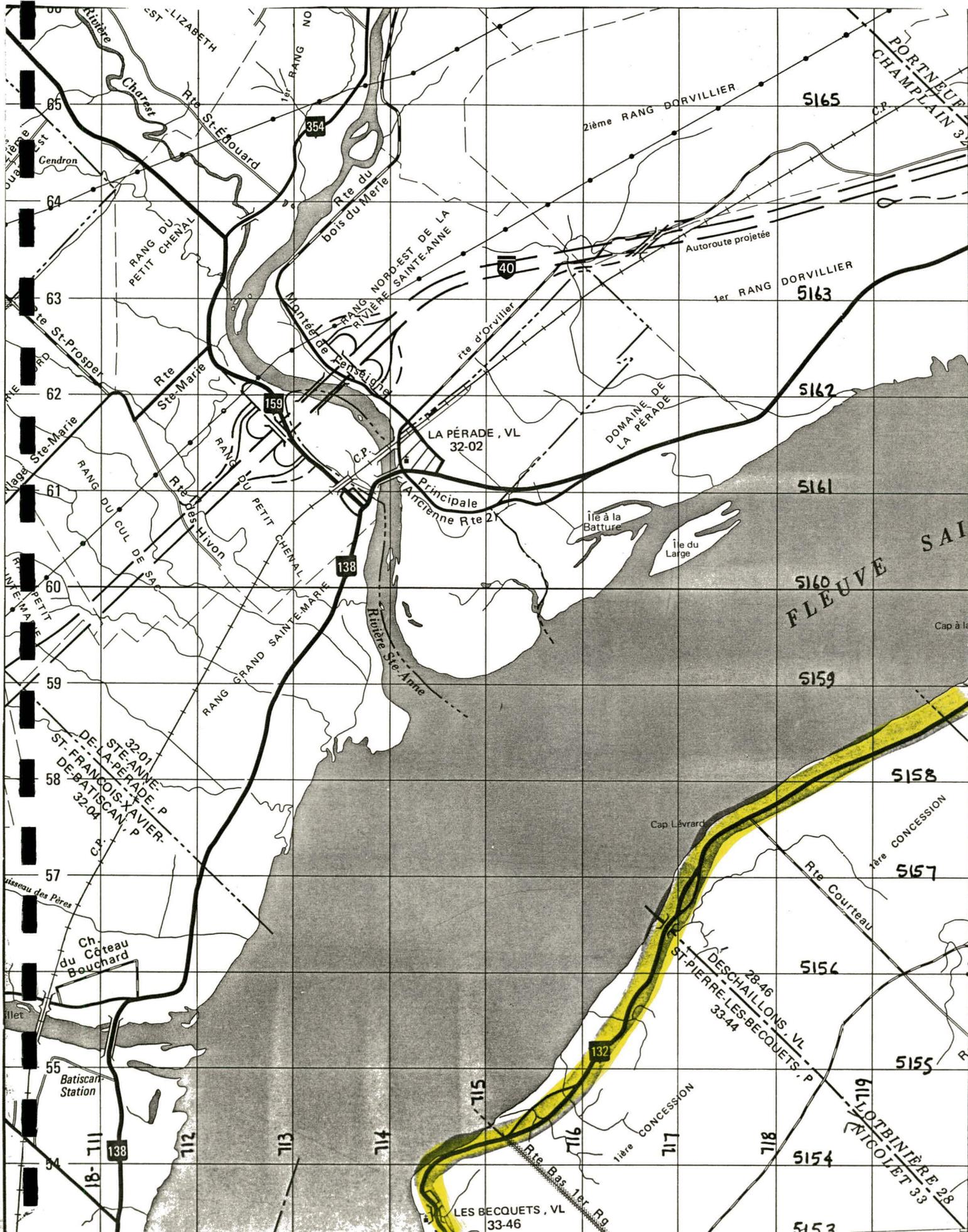
704

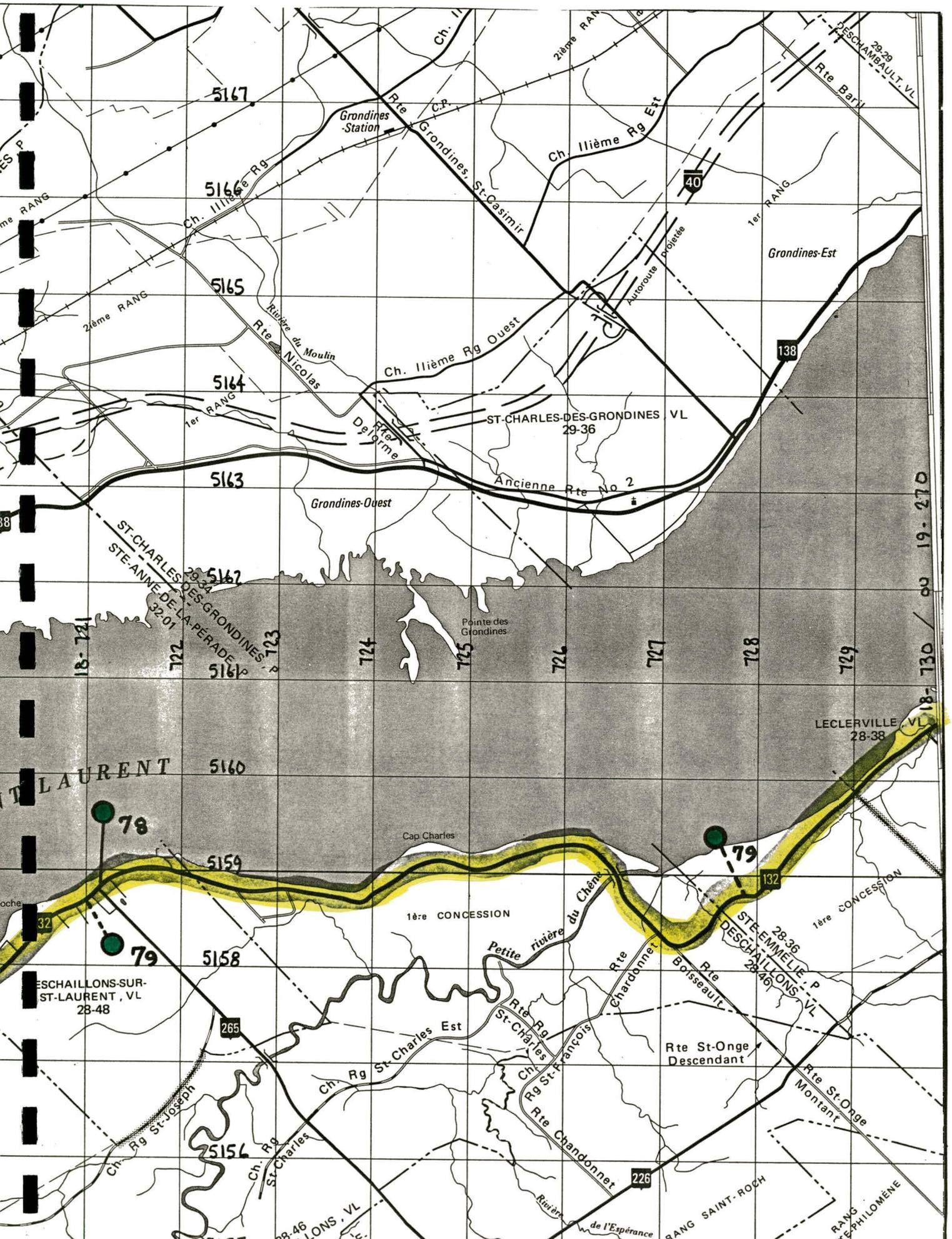
706

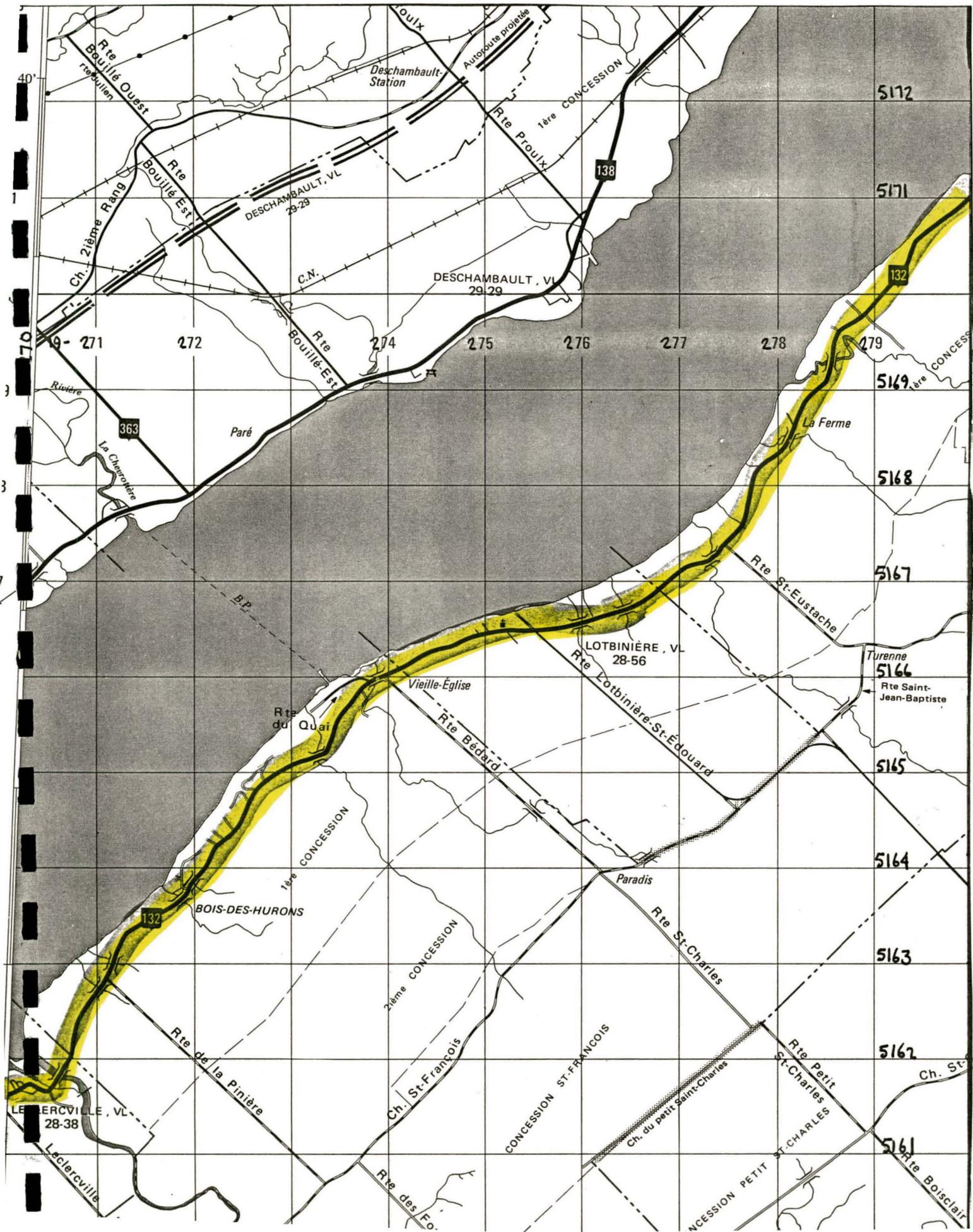
359

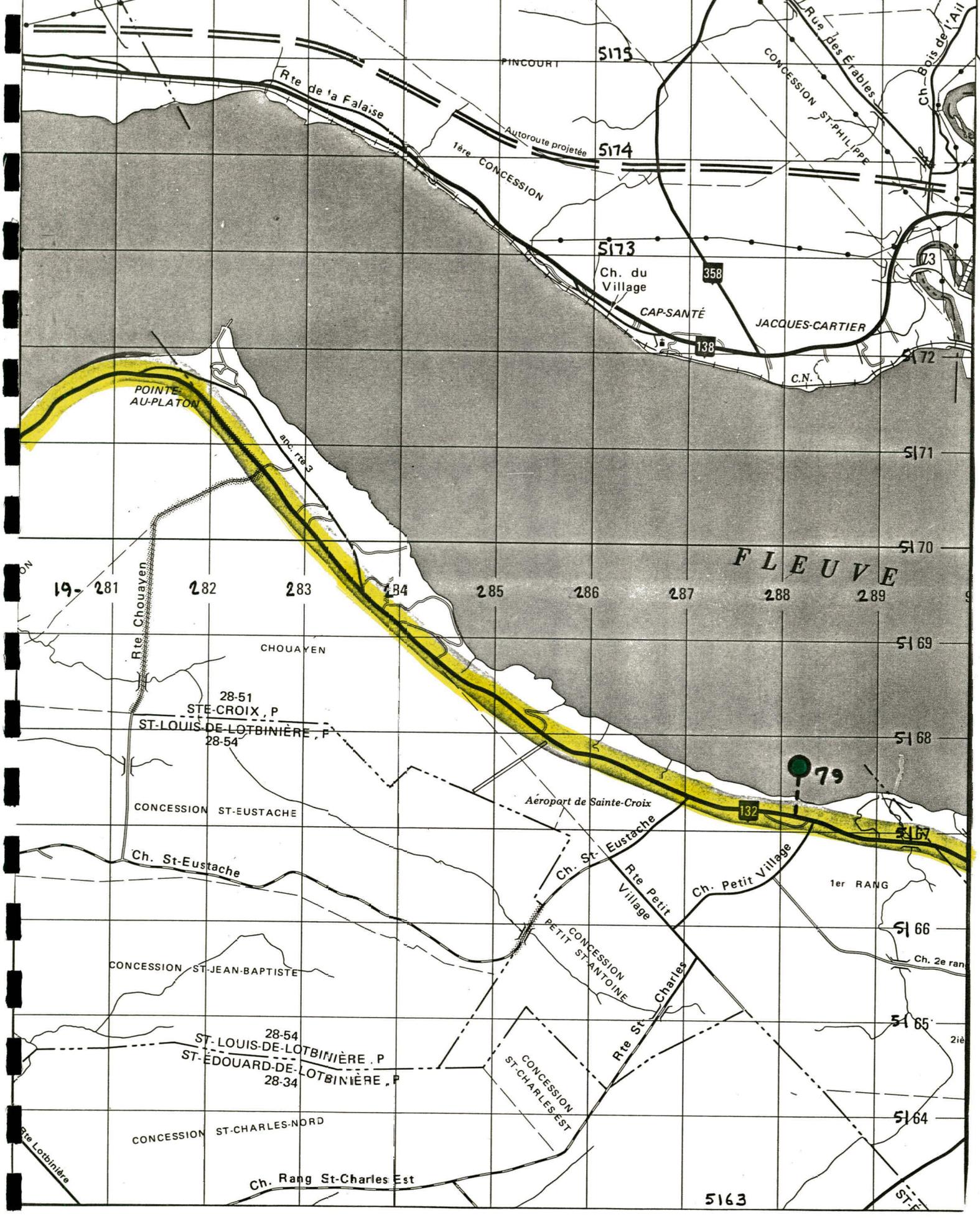
32-08











FLEUVE

19-

281

282

283

284

285

286

287

288

289

5171

5170

5169

5168

5167

5166

5165

5164

5163

79

5175

5174

5173

5173

5172

5171

5170

5169

5168

5167

5166

5165

5164

5163

Rte de la Falaise

Autoroute projetée

1ère CONCESSION

Rue des Étables

Cic-Bis de l'Ail

Ch. du Village

CAP-SANTÉ

JACQUES-CARTIER

C.N.

POINTE AU-PLATON

anc. rte 3

Rte Chouayen

CHOUAYEN

28-51 STE-CROIX, P
ST-LOUIS-DE-LOTBINIÈRE, P
28-54

CONCESSION ST-EUSTACHE

Ch. St-Eustache

Aéroport de Sainte-Croix

Ch. St-Eustache

Rte Petit Village

Ch. Petit Village

1er RANG

CONCESSION ST-JEAN-BAPTISTE

28-54 ST-LOUIS-DE-LOTBINIÈRE, P
ST-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE, P
28-34

CONCESSION ST-CHARLES-NORD

CONCESSION ST-CHARLES-EST

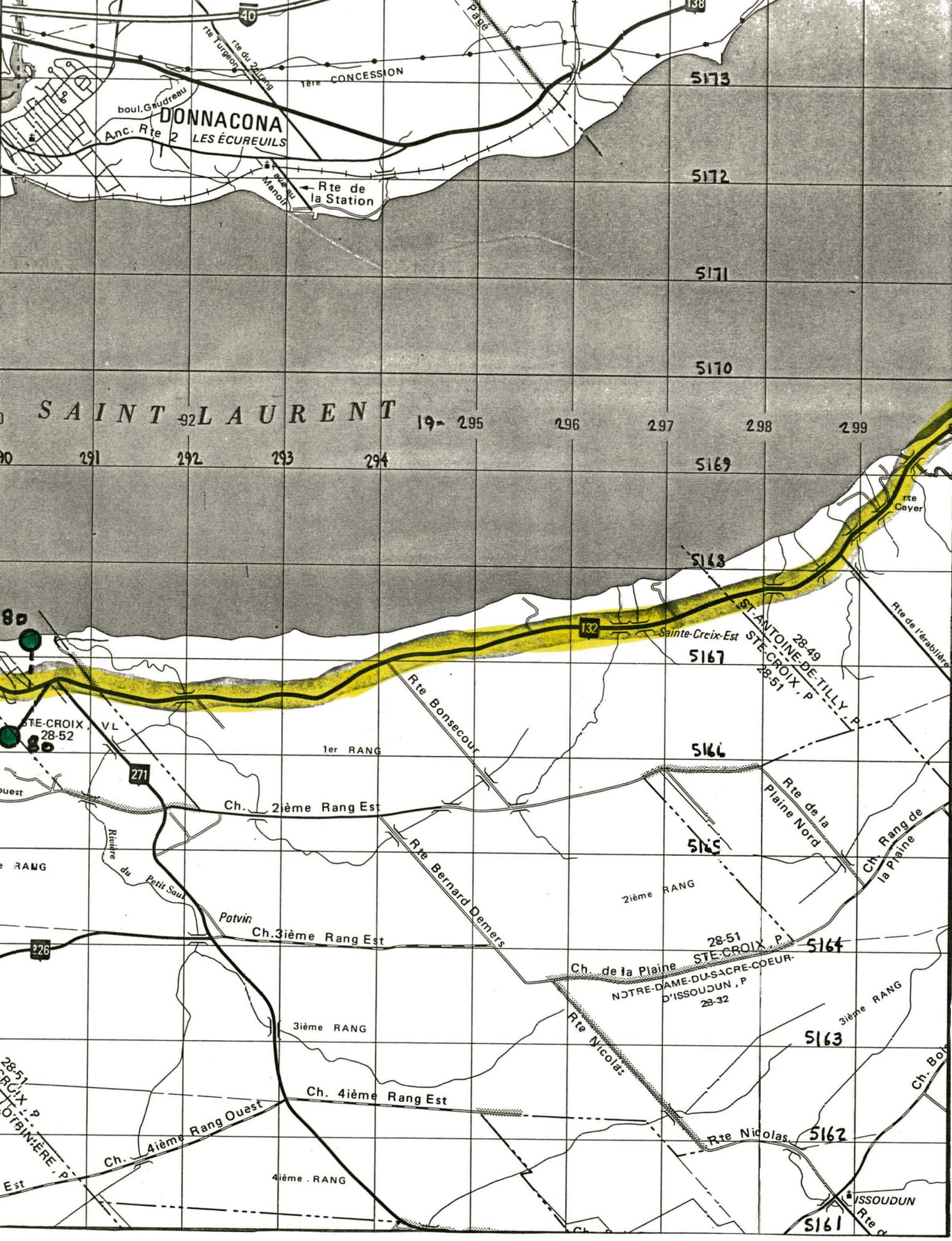
Ch. Rang St-Charles Est

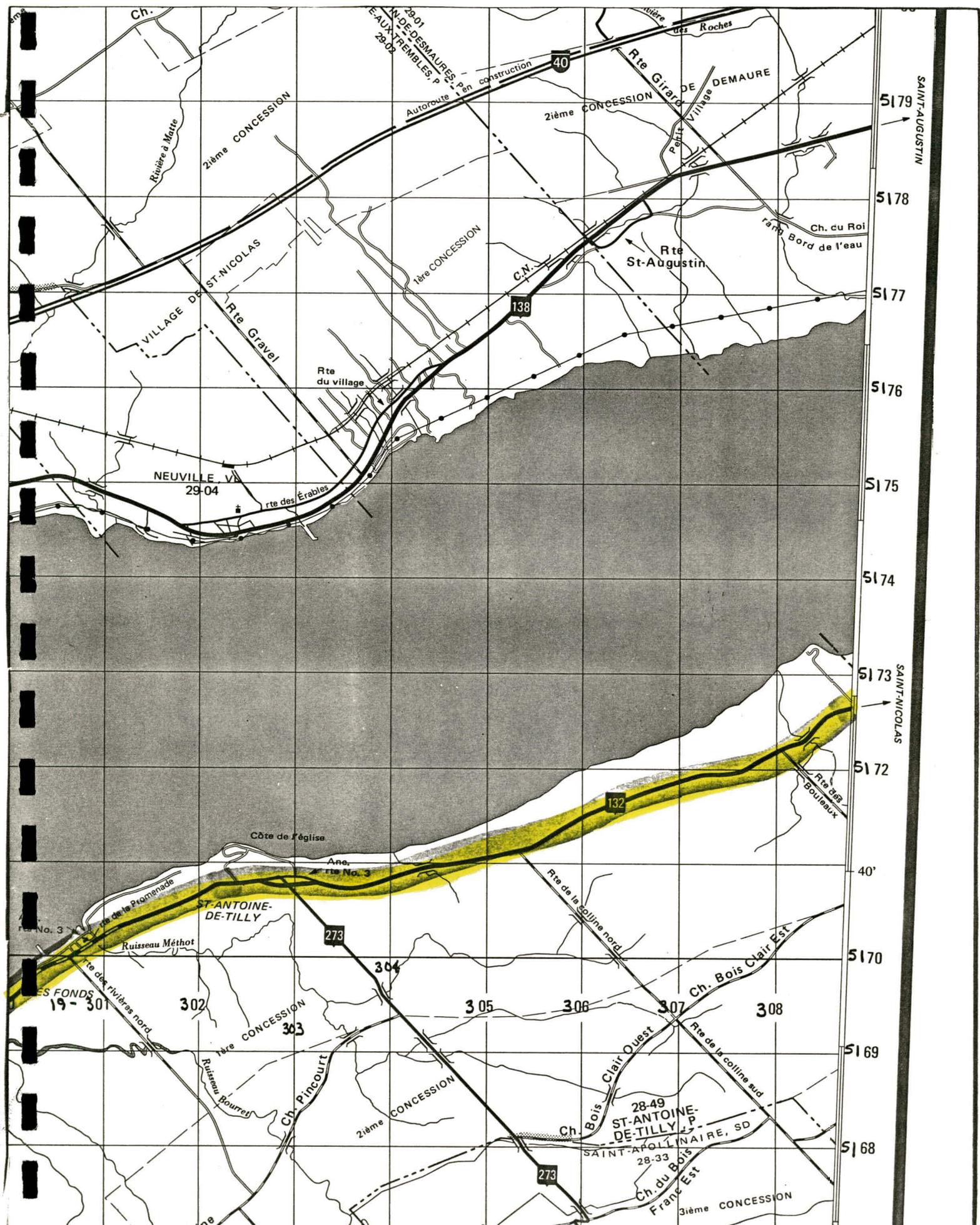
Rte Lotbinière

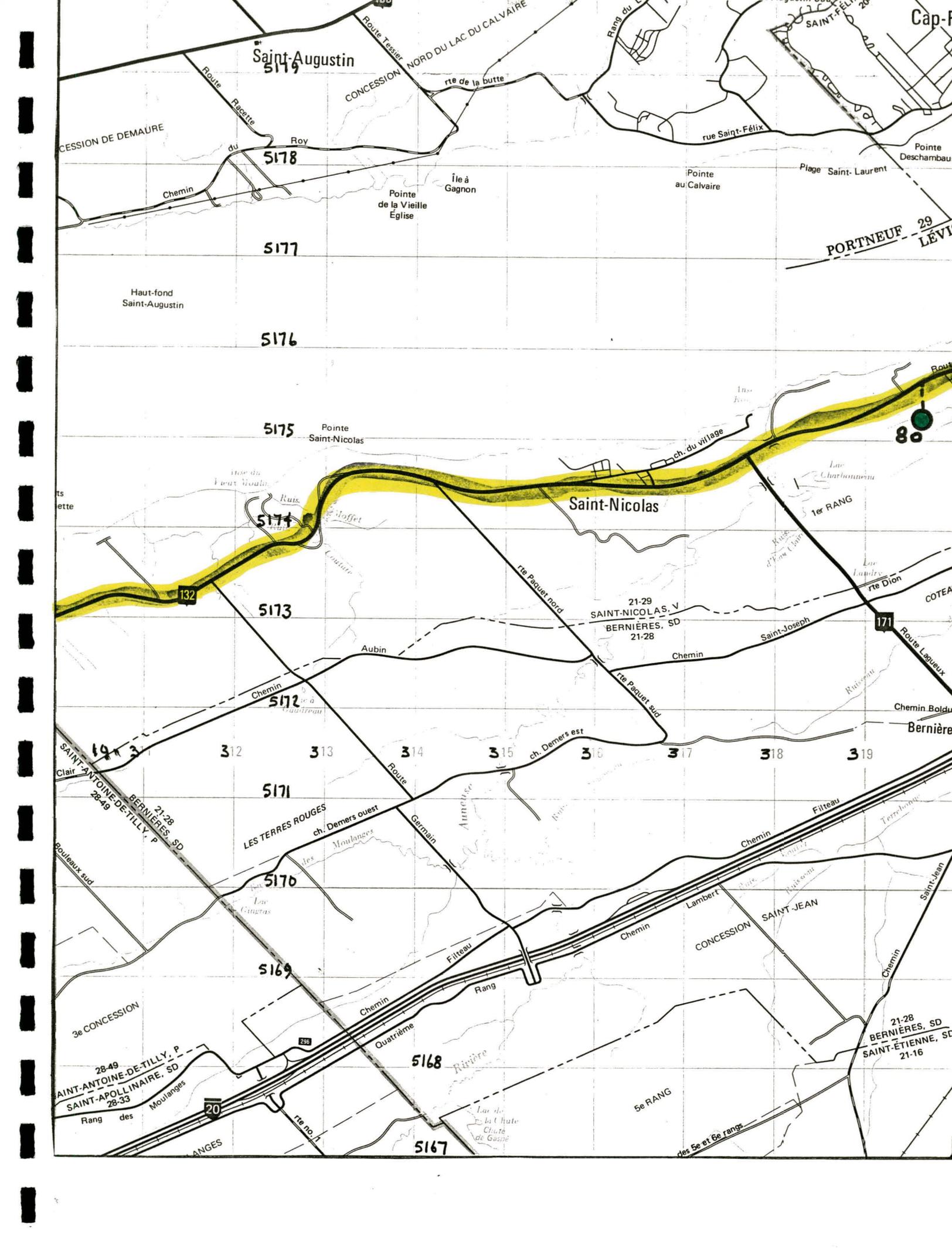
Ch. 2e rang

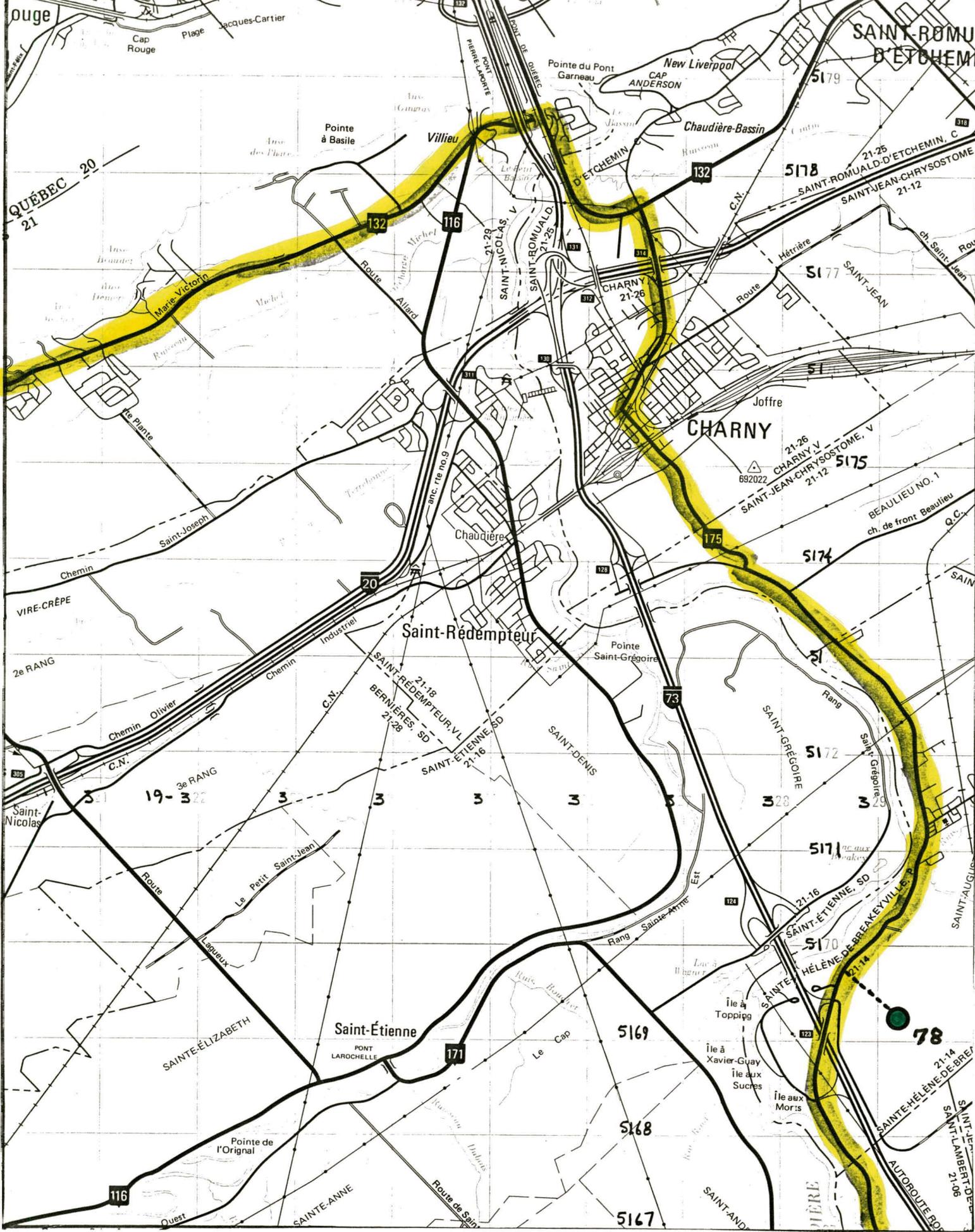
2ième

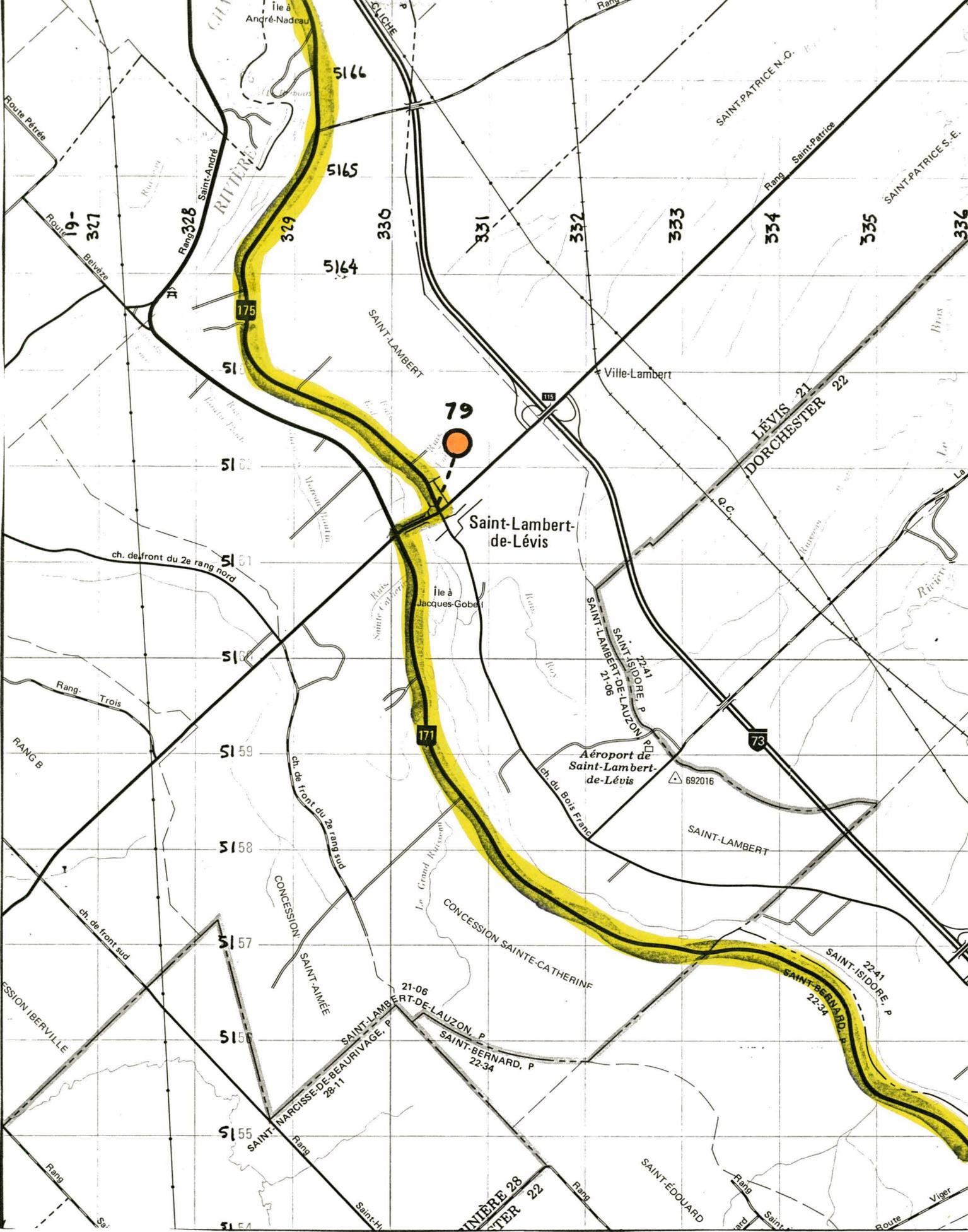
ST-E

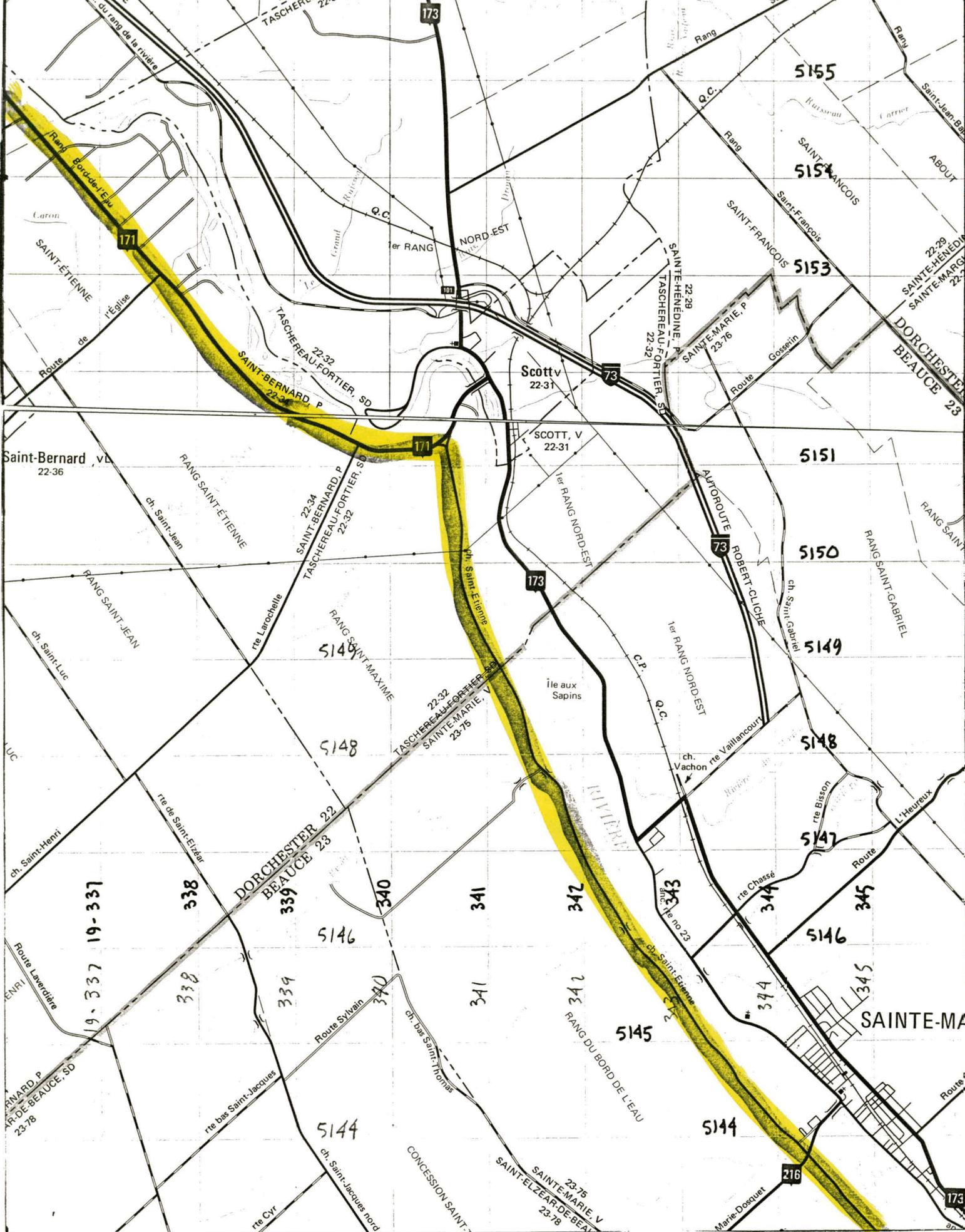












19-337 19-337

338

DORCHESTER 22
BEAUCÉ 23

334

5146

340

341

342

343

344

5146

345

5148

5149

5150

5151

5153

5154

5155

5149

5148

5148

5147

5147

5146

5146

5145

5144

5144

5144

5144

5144

5144

Saint-Bernard, v.
22-36

Scott v.
22-31

SCOTT, V
22-31

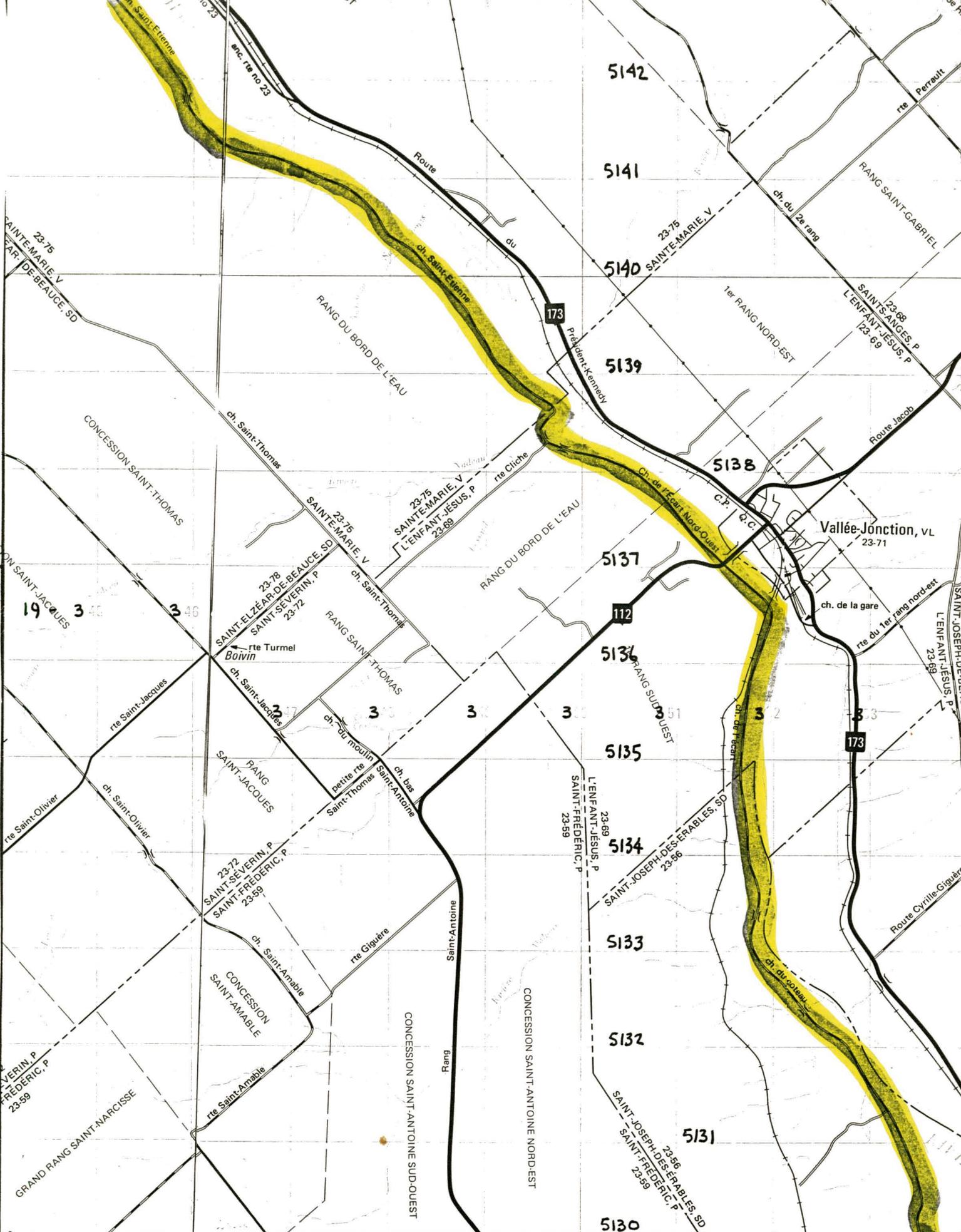
SAINTE-MA

DORCHESTER
BEAUCÉ 23

SAINTE-HENRI
22-29

SAINTE-MARIE
22-32

SAINTE-MARIE
23-76



5142

5141

5140

5139

5138

5137

5136

5135

5134

5133

5132

5131

5130

Vallée-Jonction, V.L.
23-71

SAINTE-MARIE, V.
23-75
RANG DE-BEAUCE, SD

CONCESSION SAINT-THOMAS

SAINT-JACQUES
19 3 46

ch. Saint-Thomas

RANG DU BORD DE L'EAU

ch. Saint-Jacques

SAINT-ÉLZÉAR-DE-BEAUCE, SD
23-78
SAINT-SEVERIN, P.
23-72

ch. Saint-Olivier

RANG SAINT-THOMAS

SAINT-JACQUES
23-72
SAINT-SEVERIN, P.
23-89
SAINT-FREDERIC, P.
23-89

CONCESSION SAINT-AMABLE

CONCESSION SAINT-ANTOINE SUD-OUEST

CONCESSION SAINT-ANTOINE NORD-EST

L'ENFANT-JESUS, P.
23-69
SAINT-FREDERIC, P.
23-59

SAINT-JOSEPH-DES-ERABLES, SD
23-86

SAINT-JOSEPH-DES-ERABLES, SD
23-56
SAINT-FREDERIC, P.
23-59

SAINT-JOSEPH-DES-ERABLES, P.
23-69

SAINT-JOSEPH-DES-ERABLES, SD
23-86

SAINT-JOSEPH-DES-ERABLES, SD
23-56
SAINT-FREDERIC, P.
23-59

ch. Saint-Étienne

Route

ch. Saint-Étienne

173

Président-Kennedy

RANG DU BORD DE L'EAU

ch. de l'Écart Nord-Ouest

112

RANG SUD-OUEST

ch. de la gare

1er RANG NORD-EST

173

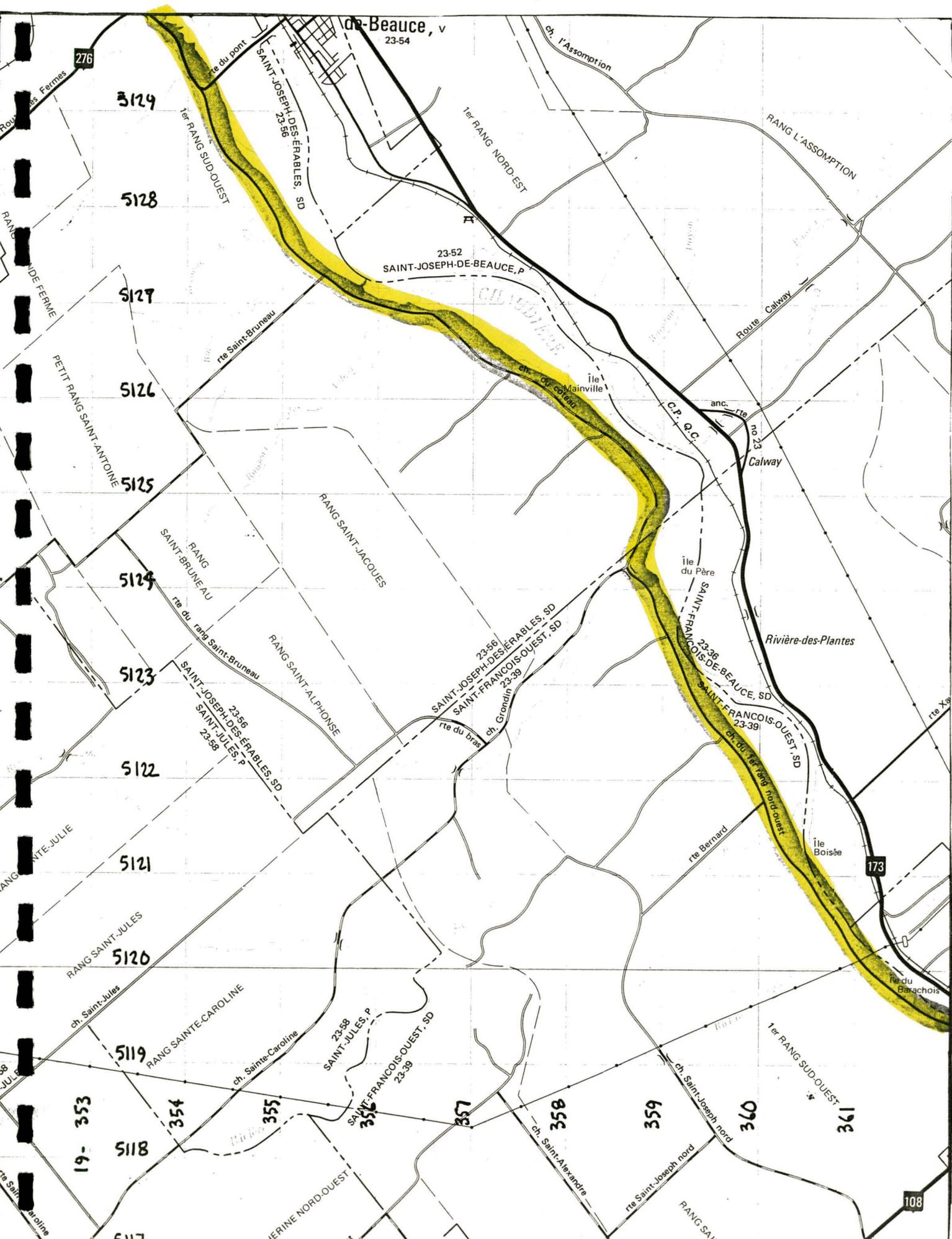
ch. de la gare

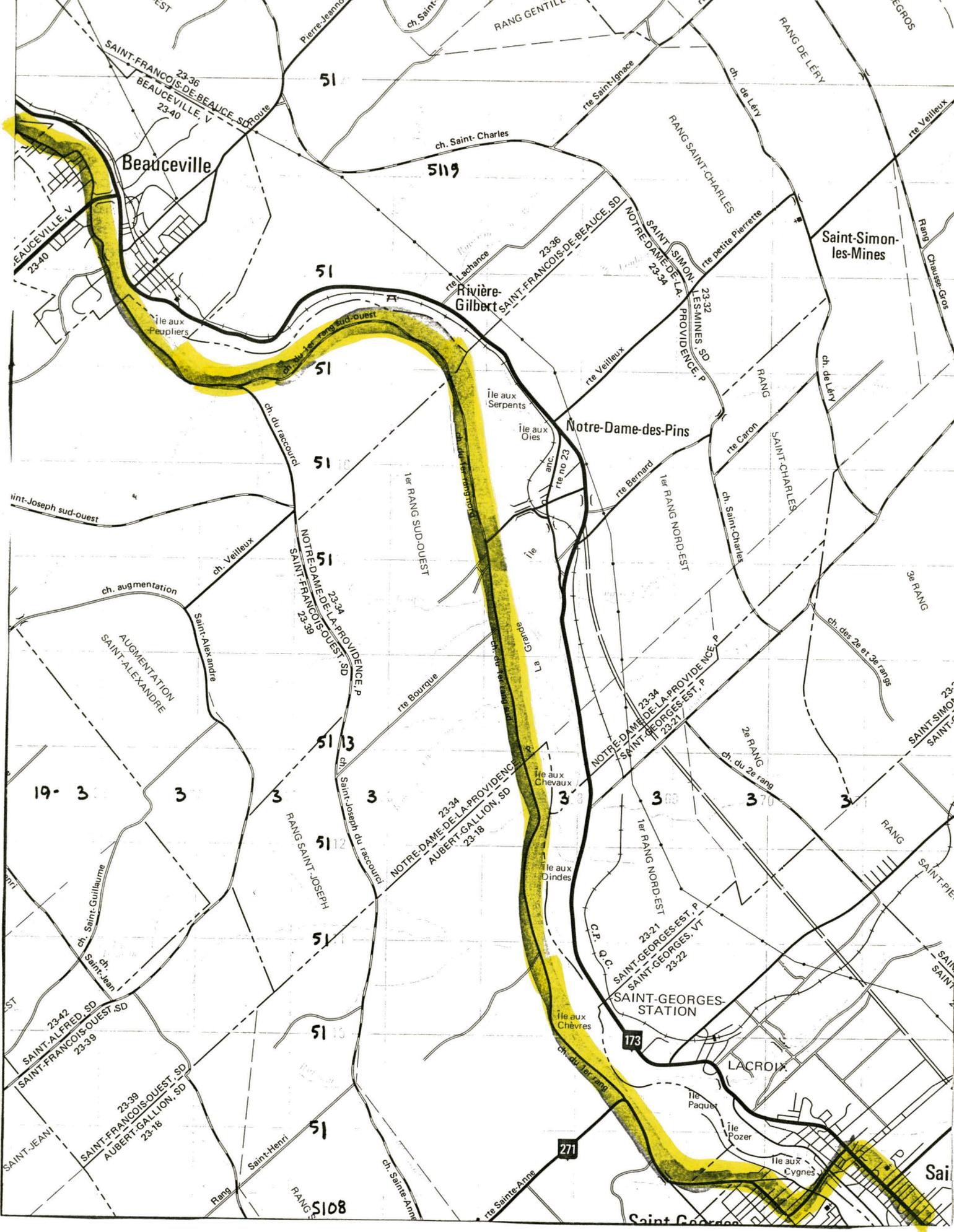
Route Cyrille-Giguère

ch. du poteau

SAINT-JOSEPH-DES-ERABLES, SD
23-86

SAINT-JOSEPH-DES-ERABLES, SD
23-56
SAINT-FREDERIC, P.
23-59





Beauceville

Rivière Gilbert

Notre-Dame-des-Pins

Saint-Simon-les-Mines

Saint-Georges Station

Lacroix

Saint-Georges

SAINT-FRANÇOIS-DE-BEAUCE, SD
BEAUCEVILLE, V
23-36
23-40

51

519

51

51

51

51

51

51

51

51

51

51

51

51

51

19-3

3

3

3

3

3

3

3

3

23-42
SAINT-ALFRED, SD
SAINT-FRANÇOIS-OUEST, SD
23-39

23-39
SAINT-FRANÇOIS-OUEST, SD
AUBERT-GALLON, SD
23-18

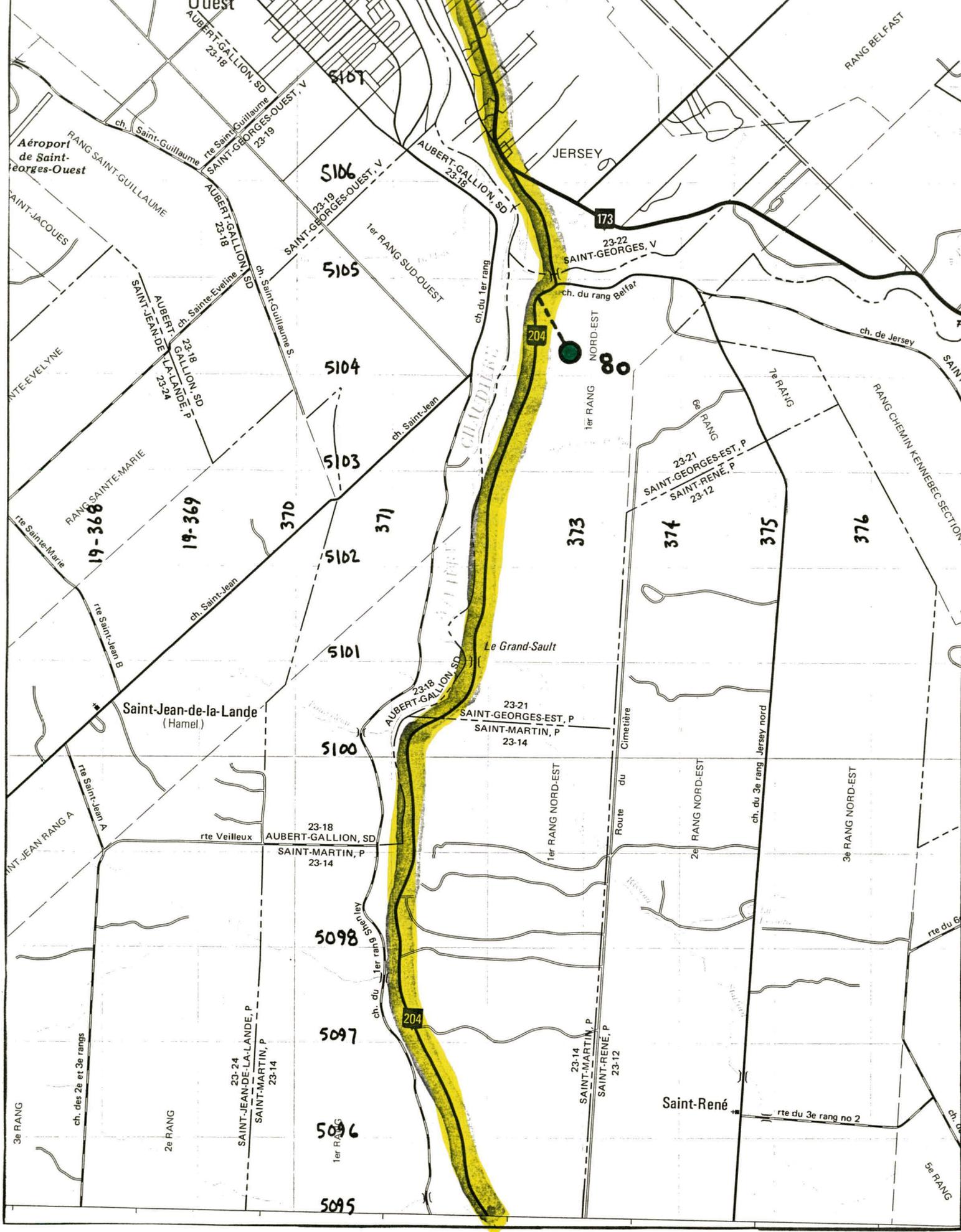
23-34
NOTRE-DAME-DE-LA-PROVIDENCE, SD
AUBERT-GALLON, SD
23-18

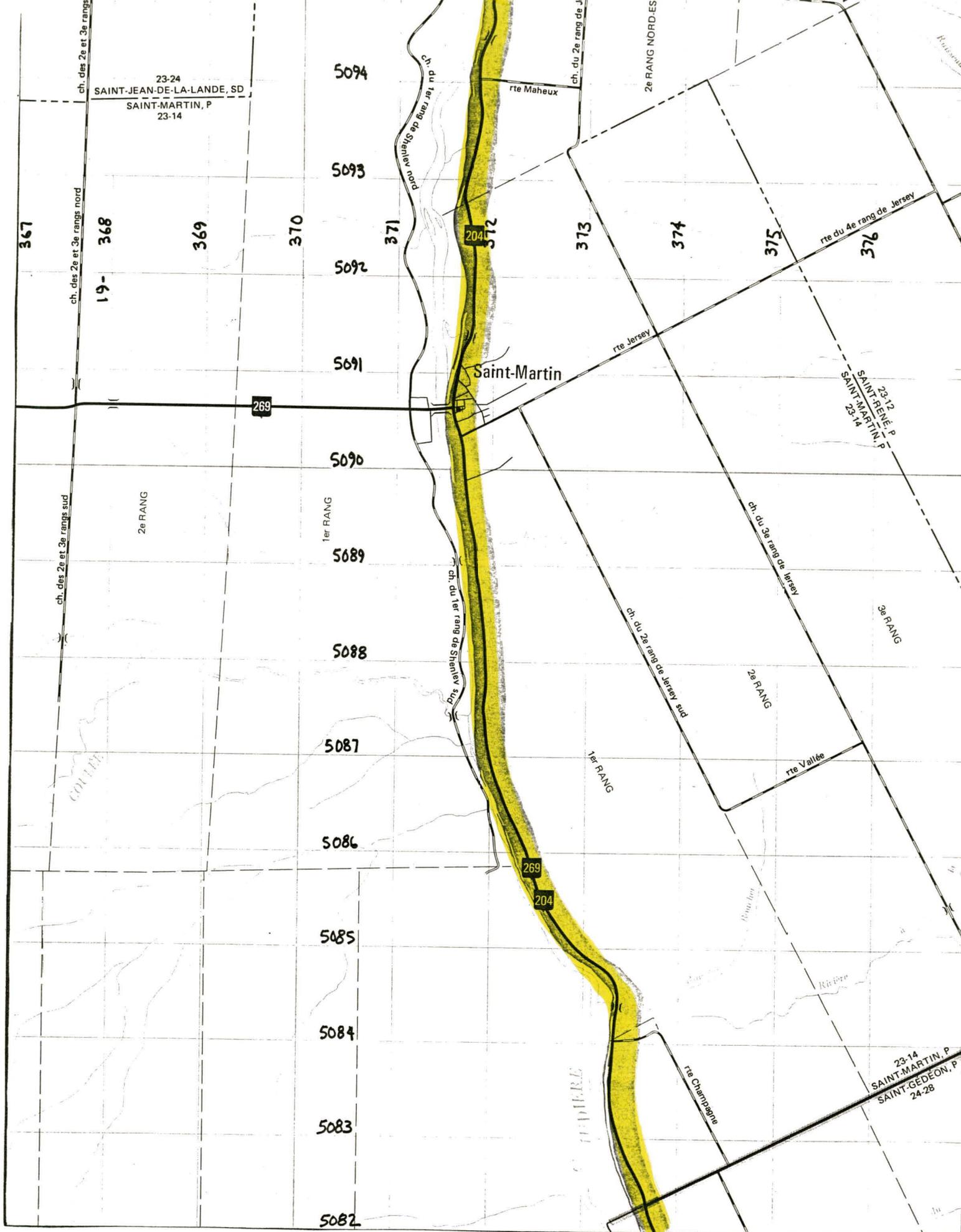
23-21
SAINT-GEORGES-EST, P
SAINT-GEORGES, VT
23-22

271

173

S108





23-24
SAINT-JEAN-DE-LA-LANDE, SD
SAINT-MARTIN, P
23-14

ch. des 2e et 3e rangs nord

367

19- 368

369

370

371

5094

5093

5092

5091

5090

5089

5088

5087

5086

5085

5084

5083

5082

ch. du 1er rang de St-Jean nord

204

Saint-Martin

269

269

204

rte Maheux

373

374

375

376

2e RANG NORD-EST

rte Jersey

rte du 4e rang de Jersey

23-12
SAINT-RENE, P
SAINT-MARTIN, P
23-14

ch. du 3e rang de Jersey

3e RANG

ch. du 2e rang de Jersey sud

2e RANG

1er RANG

rte Vallée

Boulevard

Rivière

rte Champagne

23-14
SAINT-MARTIN, P
SAINT-GEDEON, P
24-28

23-14
SAINT-MARTIN, P
SAINT-GÉDEON, P
24-28

5081

5080

5079

19-368

369

370

371

372

374

375

376

5078

23-14
SAINT-MARTIN, P
SAINT-GÉDEON, P
24-28

3^e RANG

5077

2^e RANG

1^{er} RANG

5076

5075

5074

24-28
SAINT-GÉDEON, P
SAINT-MARTIN, P
23-14

5073

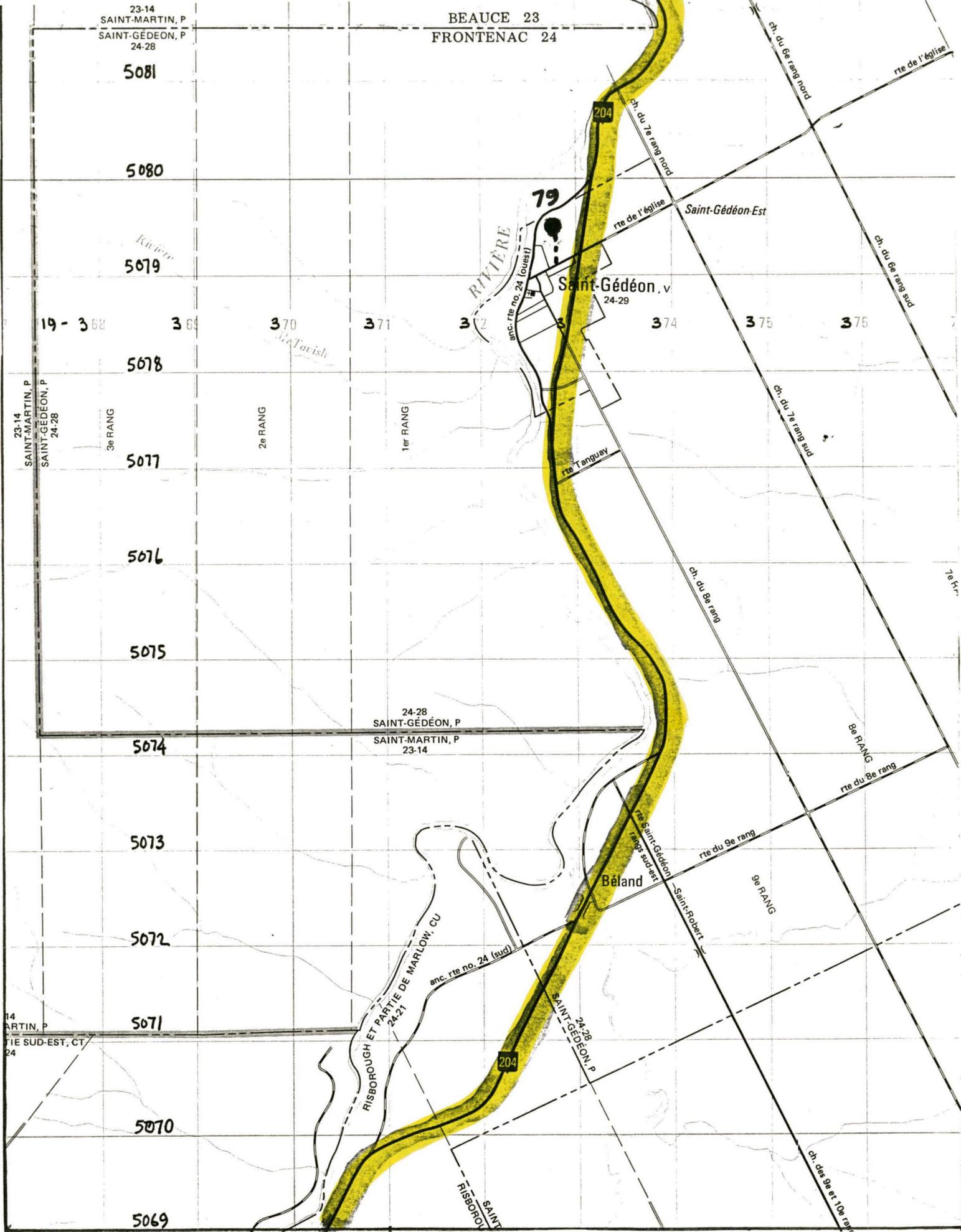
5072

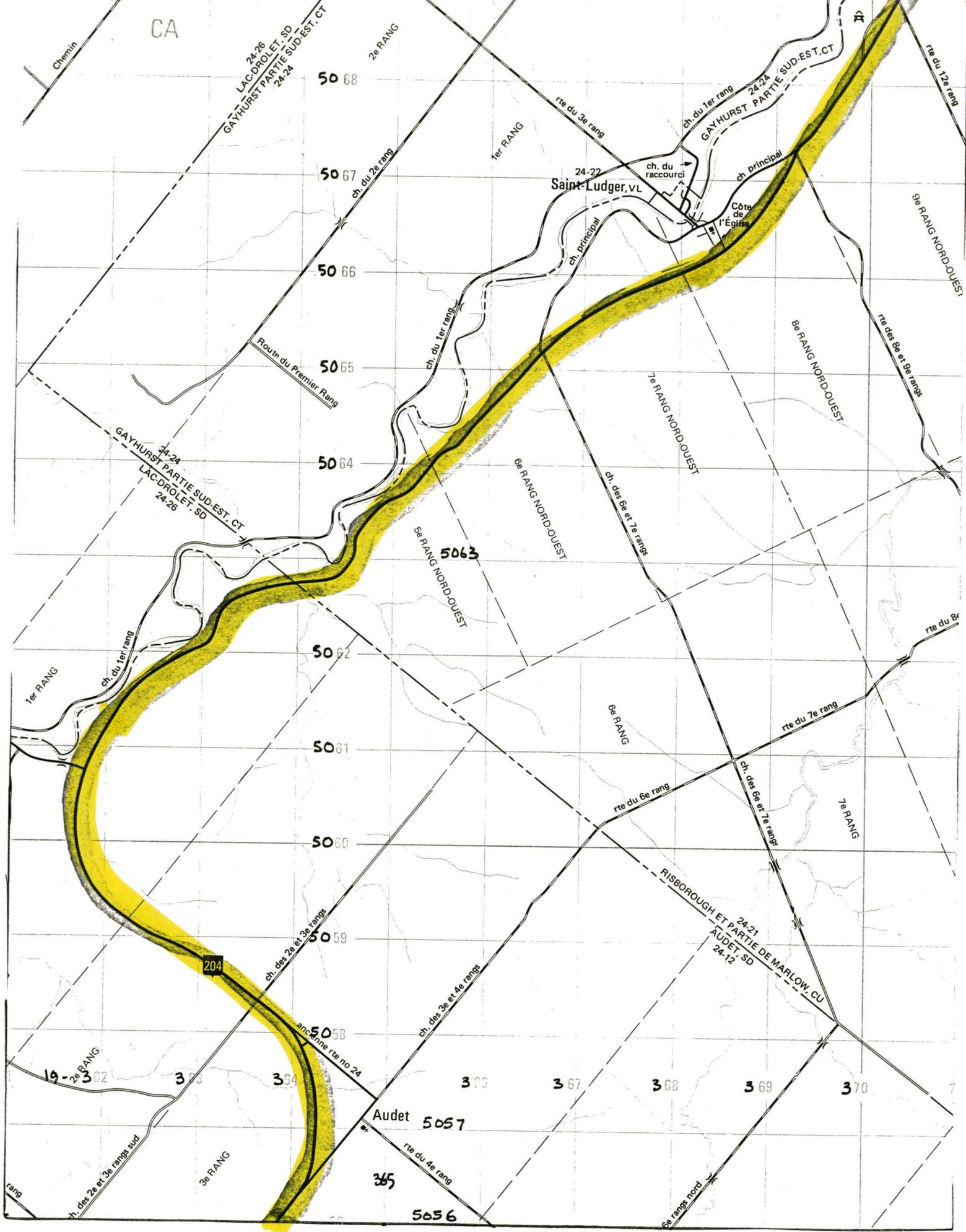
5071

14
ARTIN, P
RIE SUD-EST, CT
24

5070

5069





CA

Chemin

24-26
LAC-PROLET, SD
GAYHURST PARTIE SUD-EST, CT
24-24

50 68
2e RANG

50 67
ch. du 2e rang

50 66

50 65
Route du Premier Rang

50 64

24-24
GAYHURST PARTIE SUD-EST, CT
LAC-PROLET, SD
24-26

50 63
5e RANG NORD-OUEST

50 62

50 61

50 60

50 59

ch. des 2e et 3e rangs

50 58
ch. des 2e et 4e rangs

50 57
Audet

50 56
rte du 4e rang

24-22
Saint-Ludger, VL
ch. du raccourci

ch. principal
Côte de l'Église

7e RANG NORD-OUEST

6e RANG

rte du 6e rang

ch. des 6e et 7e rangs

7e RANG

RISBOROUGH ET PARTIE DE MARLOW, CU
24-21
AUDET, SD
24-12

ch. des 2e et 4e rangs

3 03

3 67

3 68

3 69

3 70

19-2e RANG

3 62

3 63

3 64

ch. des 2e et 3e rangs sud

3e RANG

3 65

6e rang nord

9e RANG NORD-OUEST

rte des 8e et 9e rangs

8e RANG NORD-OUEST

rte du 8e

rte du 7e rang

7e RANG

rte du 7e rang

ch. des 6e et 7e rangs

7e RANG

rte du 7e rang

ch. des 6e et 7e rangs

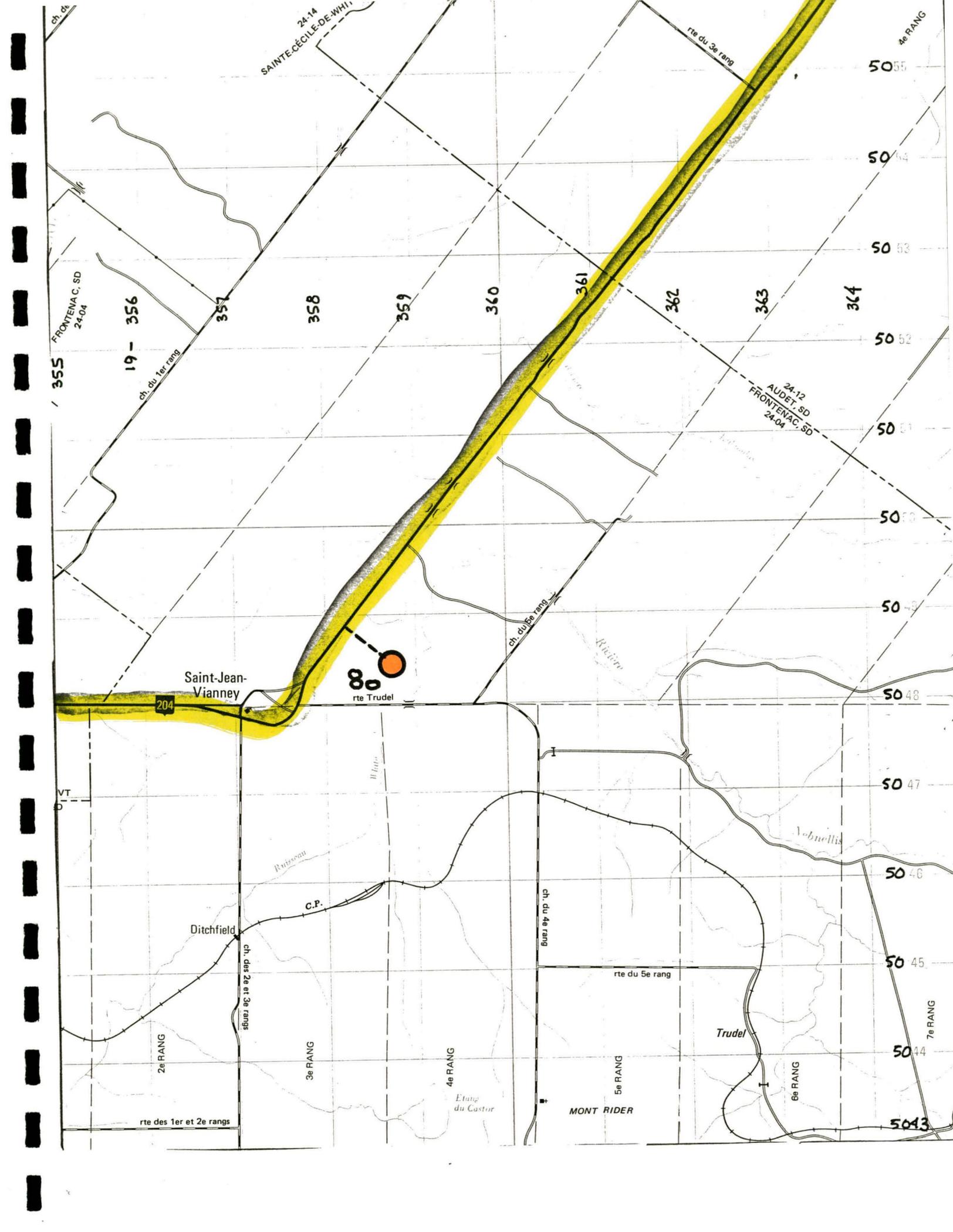
7e RANG

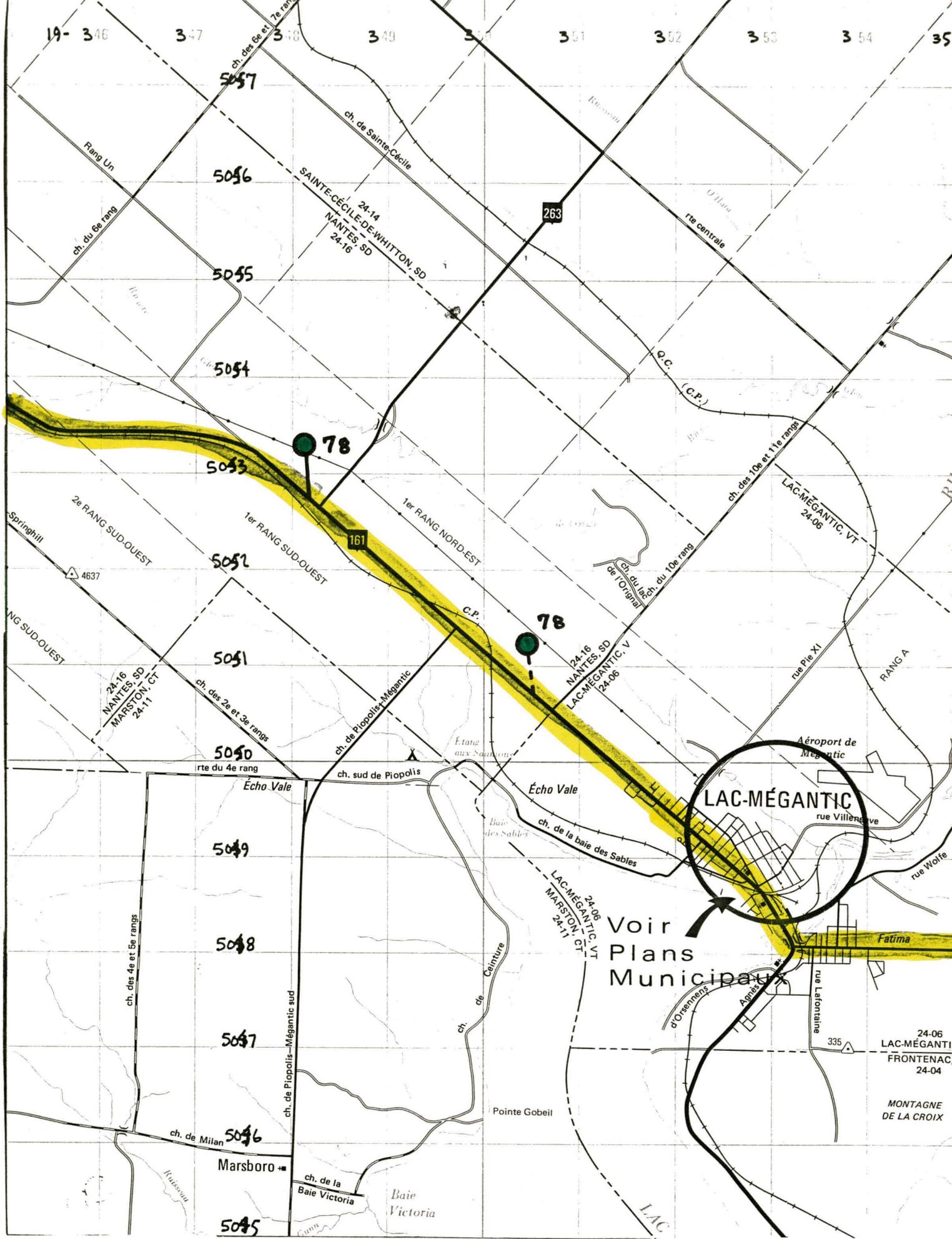
rte du 7e rang

ch. des 6e et 7e rangs

7e RANG

rte du 7e rang





19- 346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

5057

5056

5055

5054

5053

5052

5051

5050

5049

5048

5047

5046

5045

SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON, SD
24-14
NANTES, SD
24-16

263

78

78

161

24-16
NANTES, SD
LAC-MÉGANTIC, V
24-06

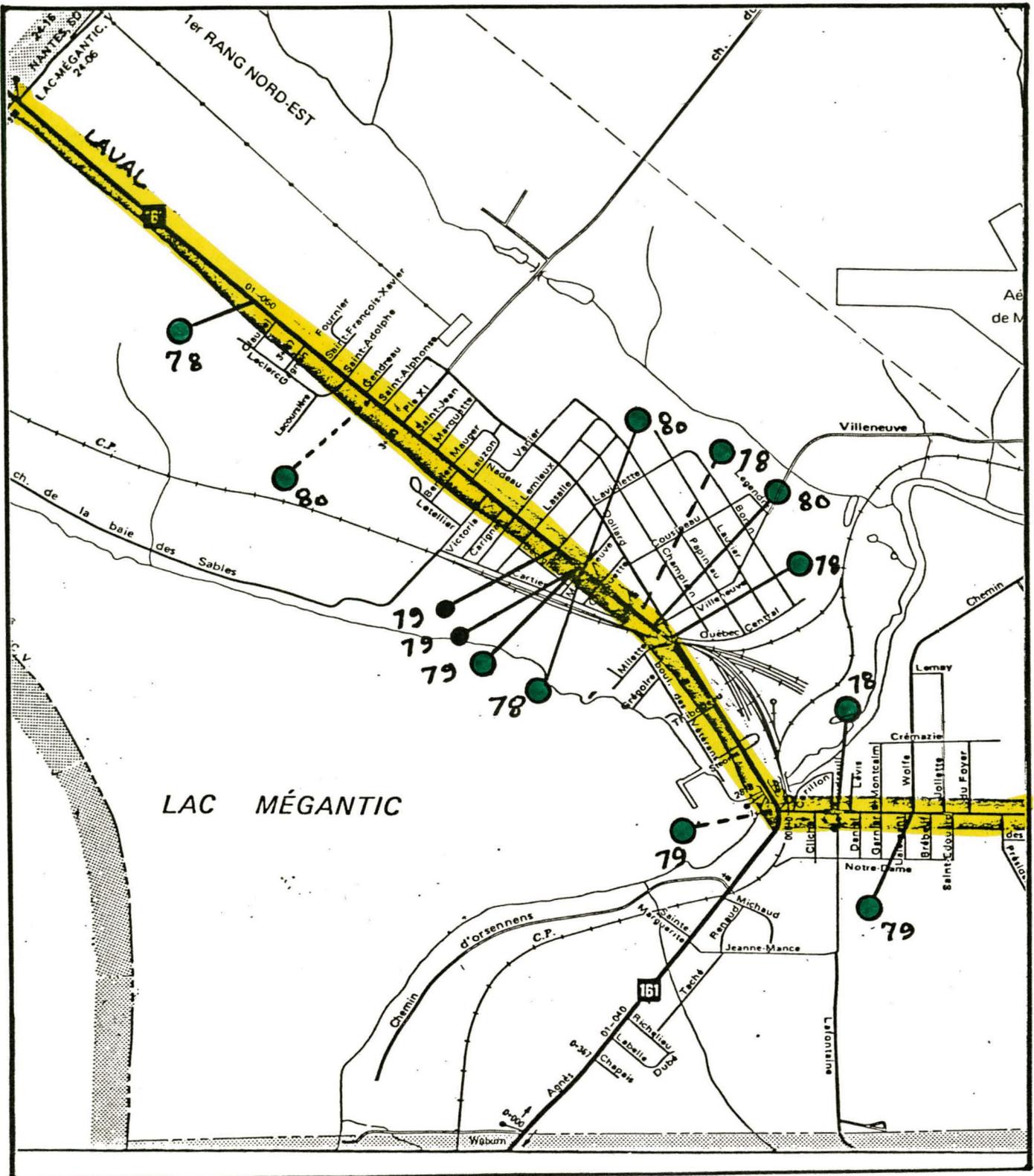
LAC-MÉGANTIC

Voir Plans Municipaux

24-06
LAC-MÉGANTIC
FRONTENAC
24-04

MONTAGNE
DE LA CROIX

CARTE N° 3 : LAC MÉGANTIC



3. LAC MÉGANTIC, ROUTE 161

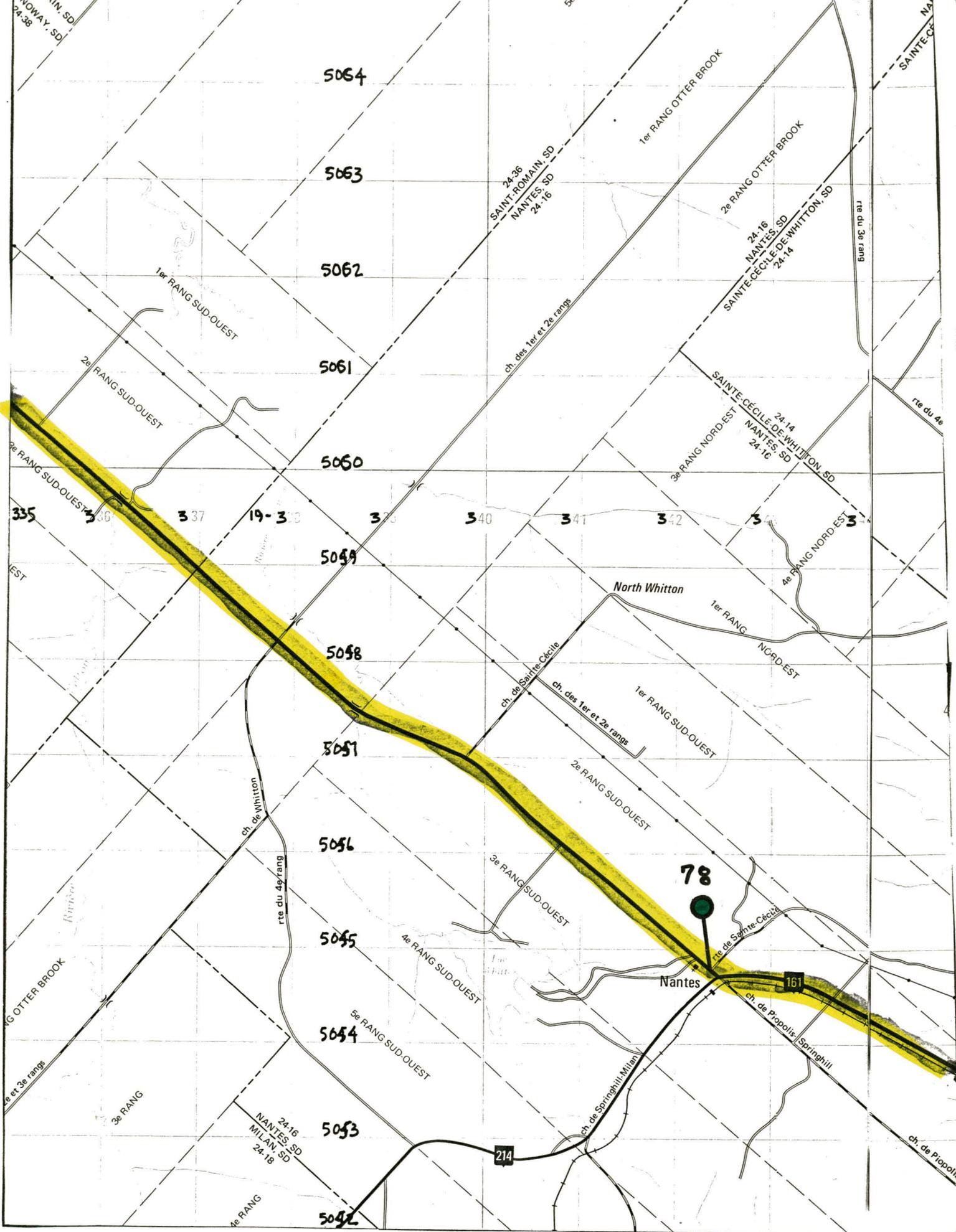
3. LAC MÉGANTIC, ROUTE 161.

A. ACCIDENTS IMPLIQUANT DES CYCLISTES SUR LE TRACÉ.

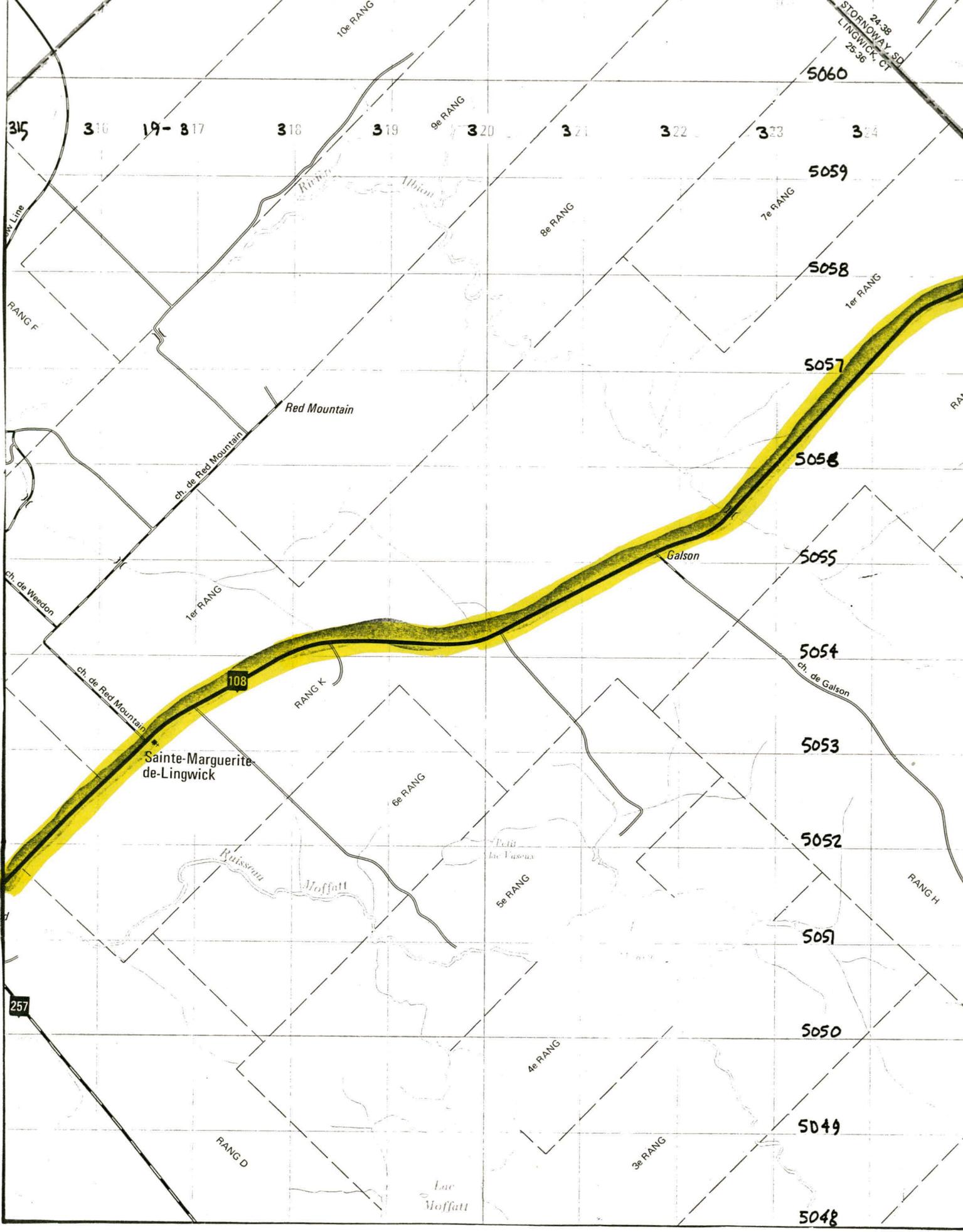
<u>ANNÉES</u>	<u>LOCALISATION</u>
1980	/4423, rue Laval rues Maisonneuve/Laval " Villeneuve/4919, rue Laval
1979	rues Maisonneuve/Laval " Maisonneuve/Laval /Laval " Laviolette/4679, rue Laval " Salaberry/Wolfe
1978	Hôpital St-Joseph/rue Laval rue Maisonneuve/4728, rue Laval /4863, rue Laval rues Québec Central/Laval " Salaberry/Lafontaine

B. COMMENTAIRES

Malgré une forte concentration d'accidents par rapport au reste du réseau, il n'y a pas de liens directs entre ces accidents, autres que ceux représentant les conditions usuelles de trafic de centre-ville.







315

316

19-817

318

319

320

321

322

323

324

5060

5059

5058

5057

5056

5055

5054

5053

5052

5051

5050

5049

5048

10e RANG

9e RANG

8e RANG

7e RANG

1er RANG

RANG K

6e RANG

5e RANG

4e RANG

3e RANG

RANG D

RANG H

24-38
STORNOWAY SQ
LINGWICK CT
25-36

Low Line

RANG F

ch. de Weedon

ch. de Red Mountain

ch. de Red Mountain

Red Mountain

Galson

ch. de Galson

Sainte-Marguerite de-Lingwick

Ruisseau

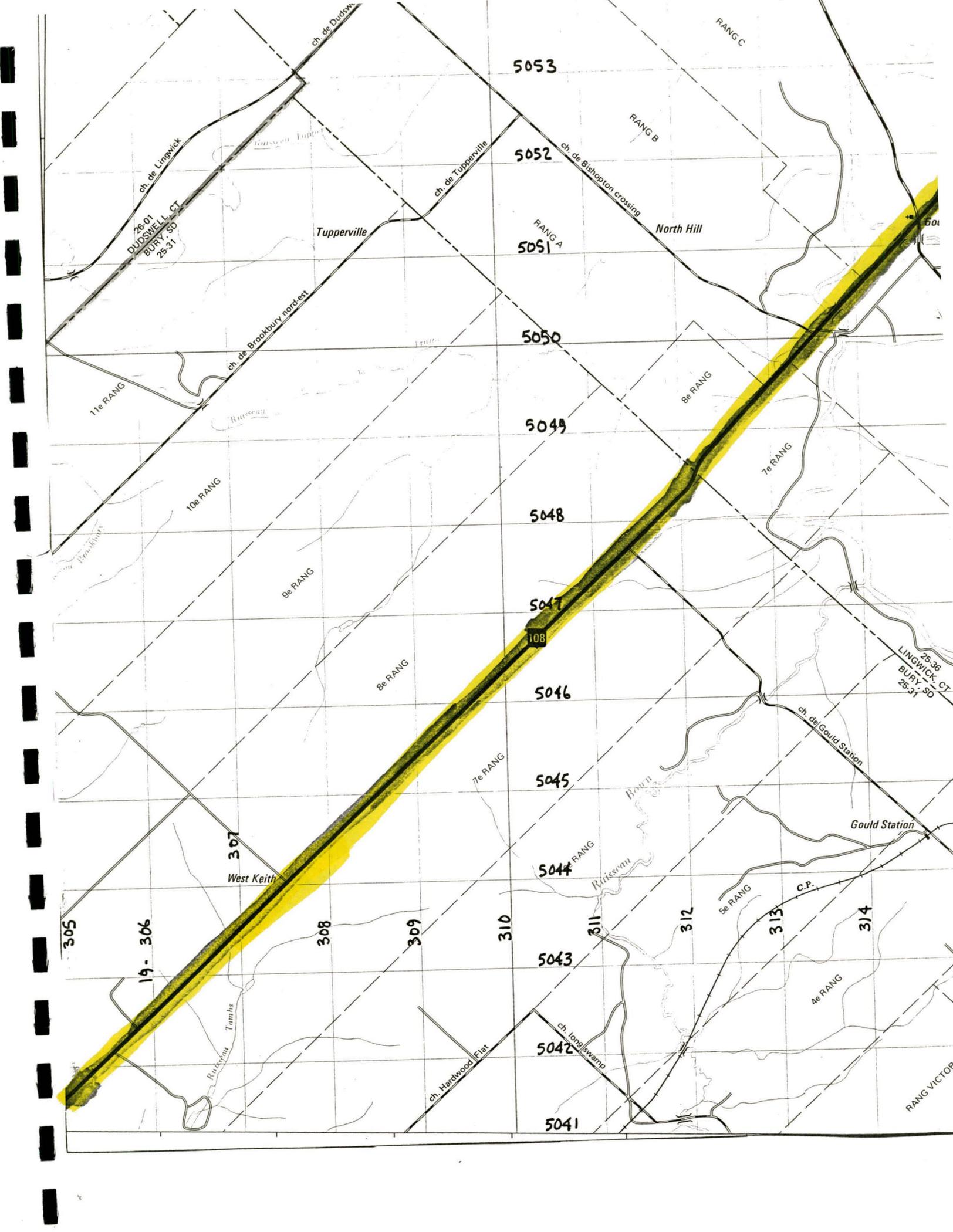
Moffatt

Petit lac Vasou

Lac Moffatt

257

108



5053

5052

5051

5050

5049

5048

5047

5046

5045

5044

5043

5042

5041

307

308

309

310

311

312

313

314

19-306

26-01
DUSSWELL CT
BURY, SD
25-31

25-36
LINGWICK CT
BURY, SD
25-31

ch. de Lingwick

ch. de Diddow

ch. de Tupperville

ch. de Brookbury nord-est

ch. de Bishopton crossing

ch. del Gould Station

ch. Hardwood Flat

ch. longiswamp

Tupperville

North Hill

West Keith

Gould Station

RANG C

RANG B

RANG A

8e RANG

7e RANG

8e RANG

7e RANG

6e RANG

5e RANG

4e RANG

RANG VICTOR

11e RANG

10e RANG

9e RANG

305

Ruisseau Tambs

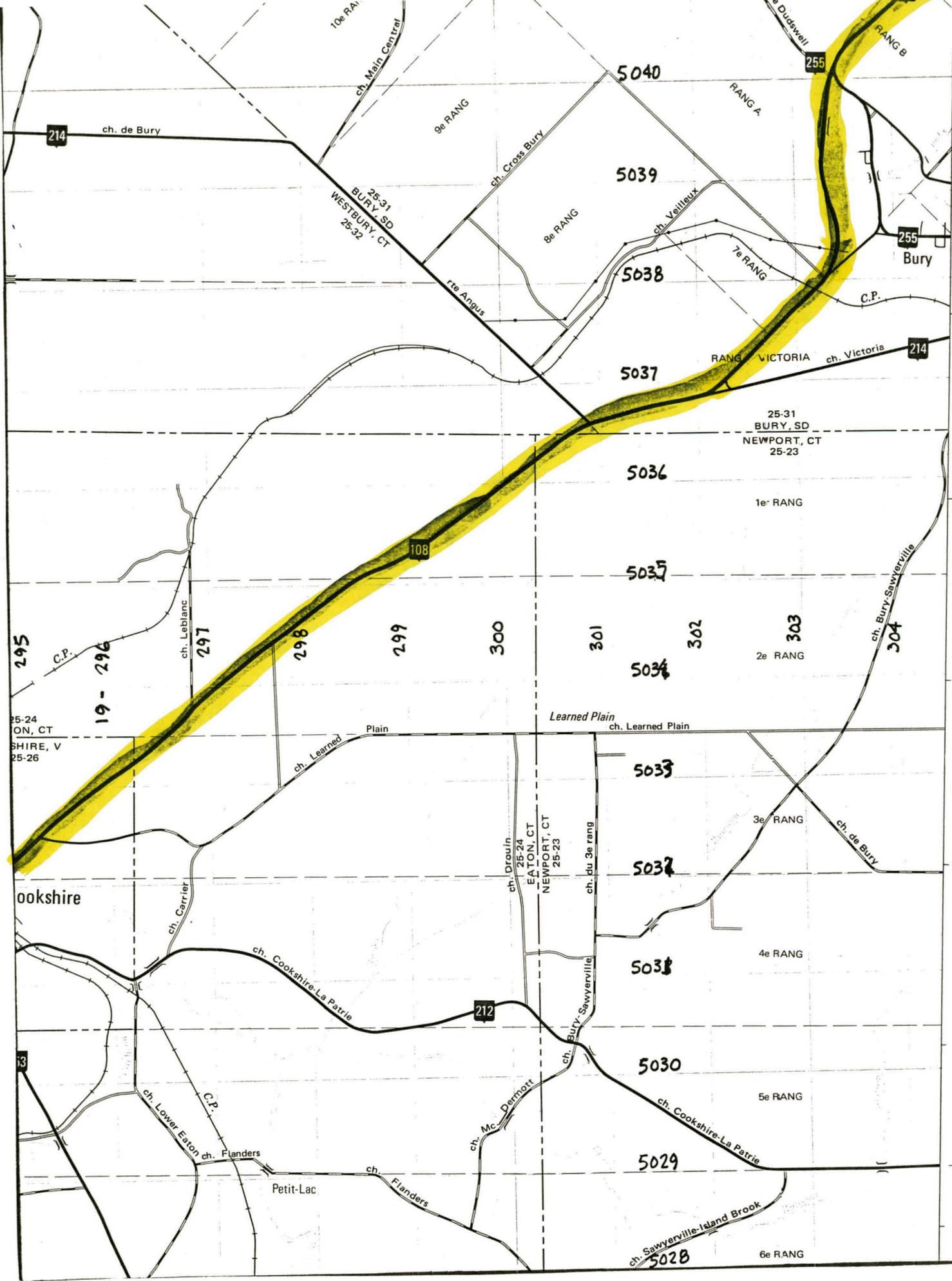
Ruisseau
Rouin

Ruisseau
Brookbury

Ruisseau
Tupperville

Ruisseau

C.P.



214 ch. de Bury

10e RANG
ch. Main Central

9e RANG

ch. Cross Bury

5040

RANG A

255

RANG B

5039

25-31
BURY, SD
WESTBURY, CT
25-32

8e RANG

ch. Veilleux

5038

7e RANG

255
Bury

C.P.

rte Angus

5037

RANG VICTORIA
ch. Victoria

214

25-31
BURY, SD
NEWPORT, CT
25-23

5036

1e RANG

5035

108

ch. Leblanc

297

298

299

300

301

302

303

304

2e RANG

ch. Bury-Sawyer

5034

295

19-296

C.P.

25-24
ON, CT
SHIRE, V
25-26

Learned Plain
ch. Learned Plain

ch. Learned

5033

25-24
EATON, CT
NEWPORT, CT
25-23

ch. du 3e rang

5032

3e RANG

ch. de Bury

Cookshire

ch. Carrier

ch. Cookshire-La Patrie

212

5031

4e RANG

5030

5e RANG

5029

ch. Sawyer-Island Brook

6e RANG

5028

ch. Lower Eaton

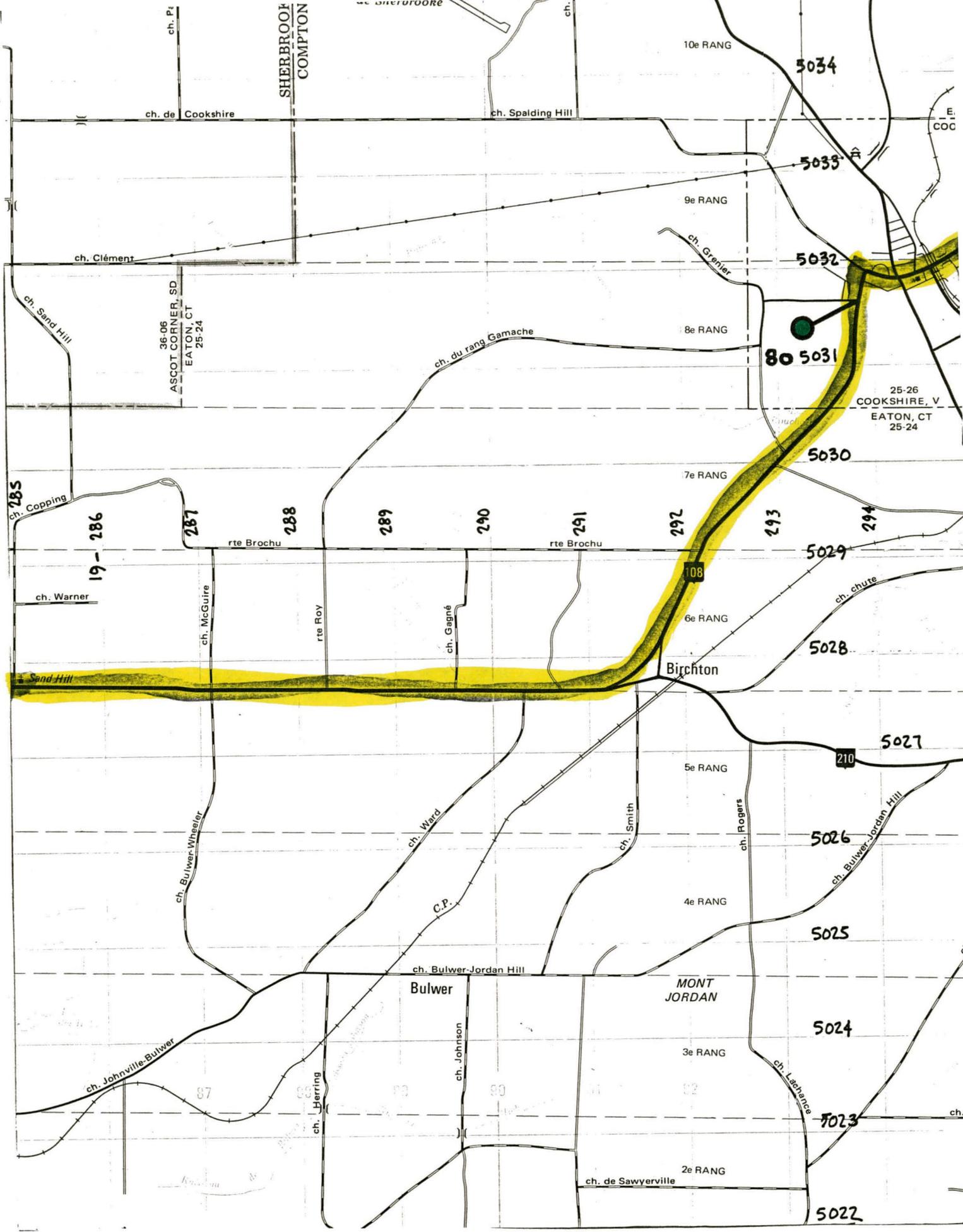
ch. Flanders

Petit-Lac

ch. Flanders

ch. Mc Dermott

ch. Bury-Sawyer



36-06
ASCOT CORNER, SD
EATON, CT
25-24

25-26
COOKSHIRE, V
EATON, CT
25-24

Bulwer

MONT
JORDAN

ch. de Sawyerville

3e RANG

4e RANG

5e RANG

6e RANG

7e RANG

8e RANG

9e RANG

10e RANG

87

88

89

90

91

92

93

94

5022

5023

5024

5025

5026

5027

5028

5029

5030

80 5031

5032

5033

5034

10e RANG

9e RANG

8e RANG

7e RANG

6e RANG

5e RANG

4e RANG

3e RANG

2e RANG

19-286

287

288

289

290

291

292

293

294

108

210

36-06
ASCOT CORNER, SD
EATON, CT
25-24

25-26
COOKSHIRE, V
EATON, CT
25-24

Bulwer

MONT
JORDAN

ch. de Sawyerville

3e RANG

4e RANG

5e RANG

6e RANG

7e RANG

8e RANG

9e RANG

10e RANG

87

88

89

90

91

92

93

94

5022

5023

5024

5025

5026

5027

5028

5029

5030

80 5031

5032

5033

5034

10e RANG

9e RANG

8e RANG

7e RANG

6e RANG

5e RANG

4e RANG

3e RANG

2e RANG

19-286

287

288

289

290

291

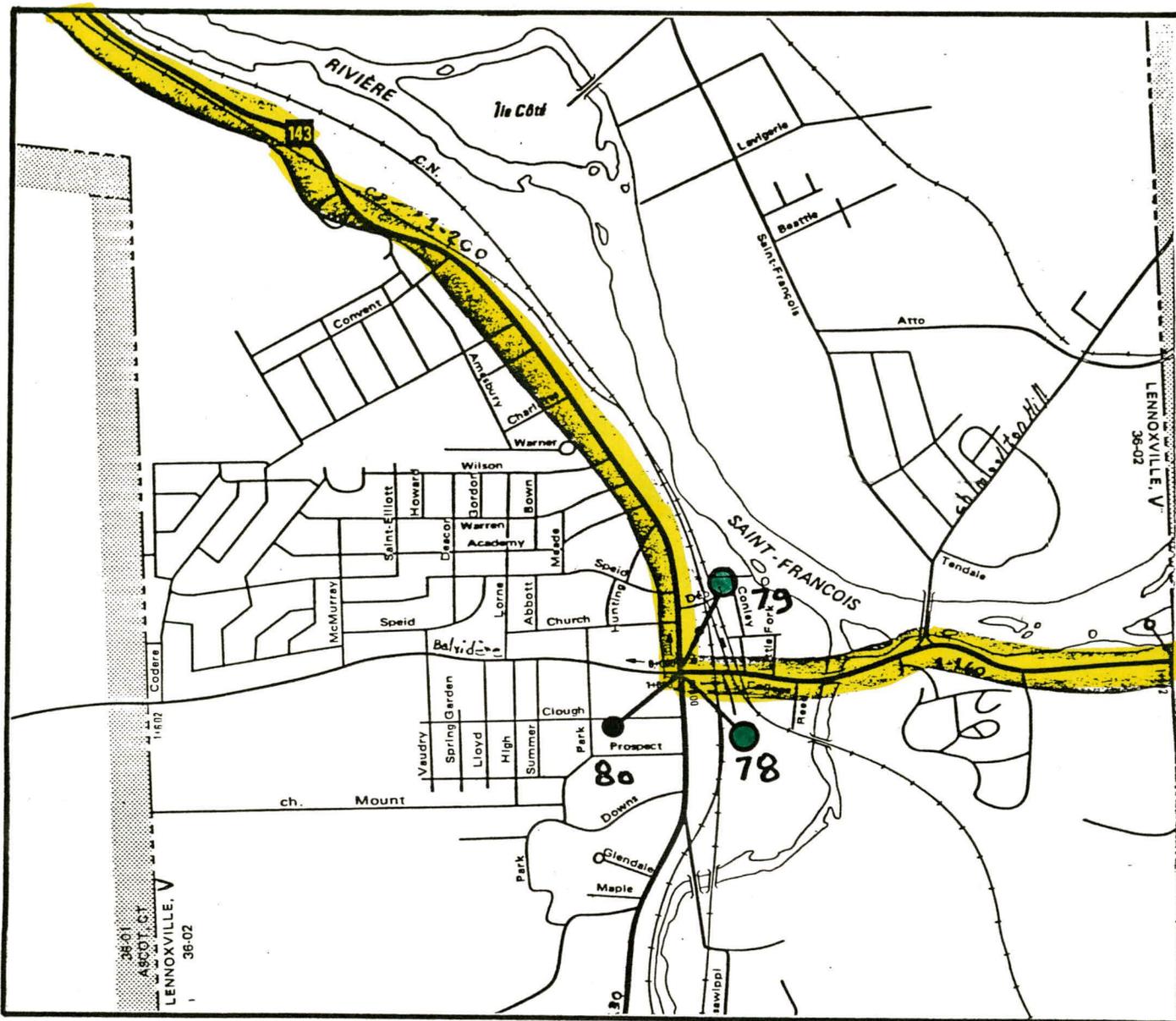
292

293

294

108

210



4. LENNOXVILLE

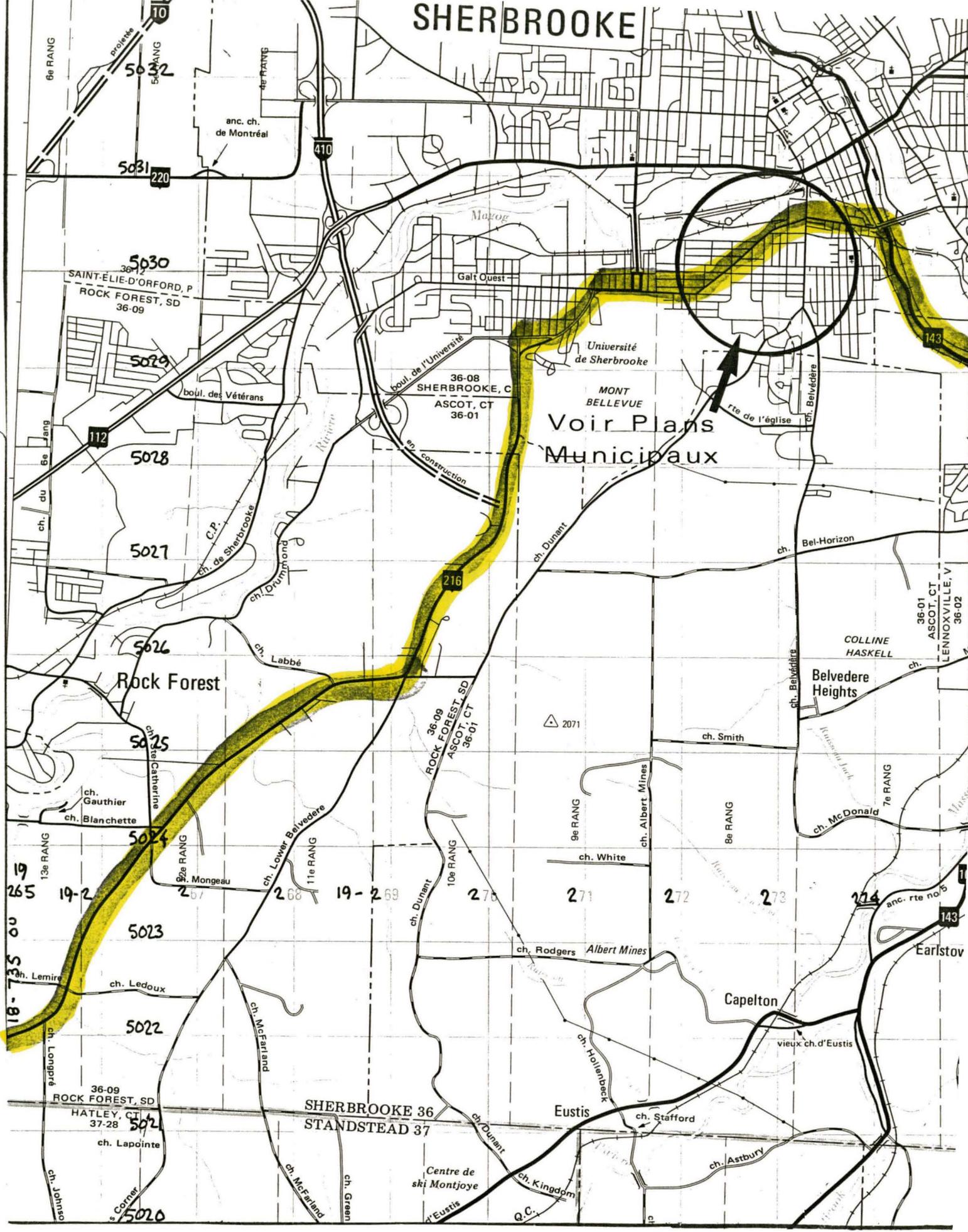
A. ACCIDENTS IMPLIQUANT DES CYCLISTES SUR LE TRACÉ.

<u>ANNÉE</u>	<u>LOCALISATION</u>
1980	#4 du Collège (rte 108)/Queen (rte 143)
1979	#110 Queen (rte 143)/Collège (rte 108)
1978	Queen (rte 143)/Collège (rte 108)

B. COMMENTAIRES

Il n'y a aucun lien direct entre ces accidents tels que reportés dans les rapports de police.

SHERBROOKE



Voir Plans Municipaux

SHERBROOKE 36
STANDSTEAD 37

36-09
ROCK FOREST, SD
HATLEY, CT
37-28

143
Earlstov

36-01
ASCOT, CT
LENNOXVILLE, V
36-02

COLLINE HASKELL

Belvedere Heights

8e RANG

9e RANG

10e RANG

11e RANG

13e RANG

19-2

19-2

18-73

18-81

18-81

18-81

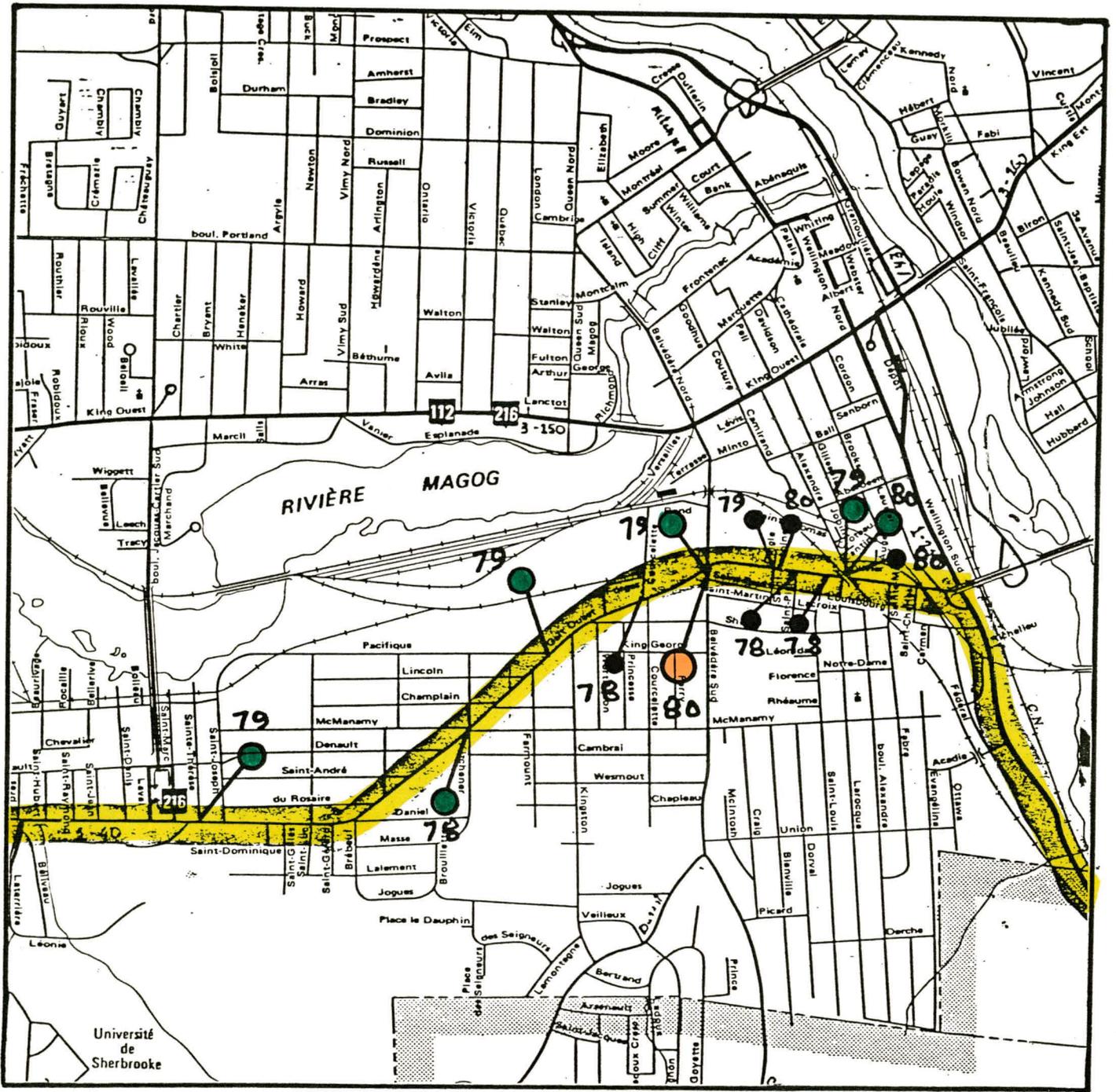
18-81

18-81

18-81

18-81

CARTE N° 5 : VILLE DE SHERBROOKE



5. SHERBROOKE

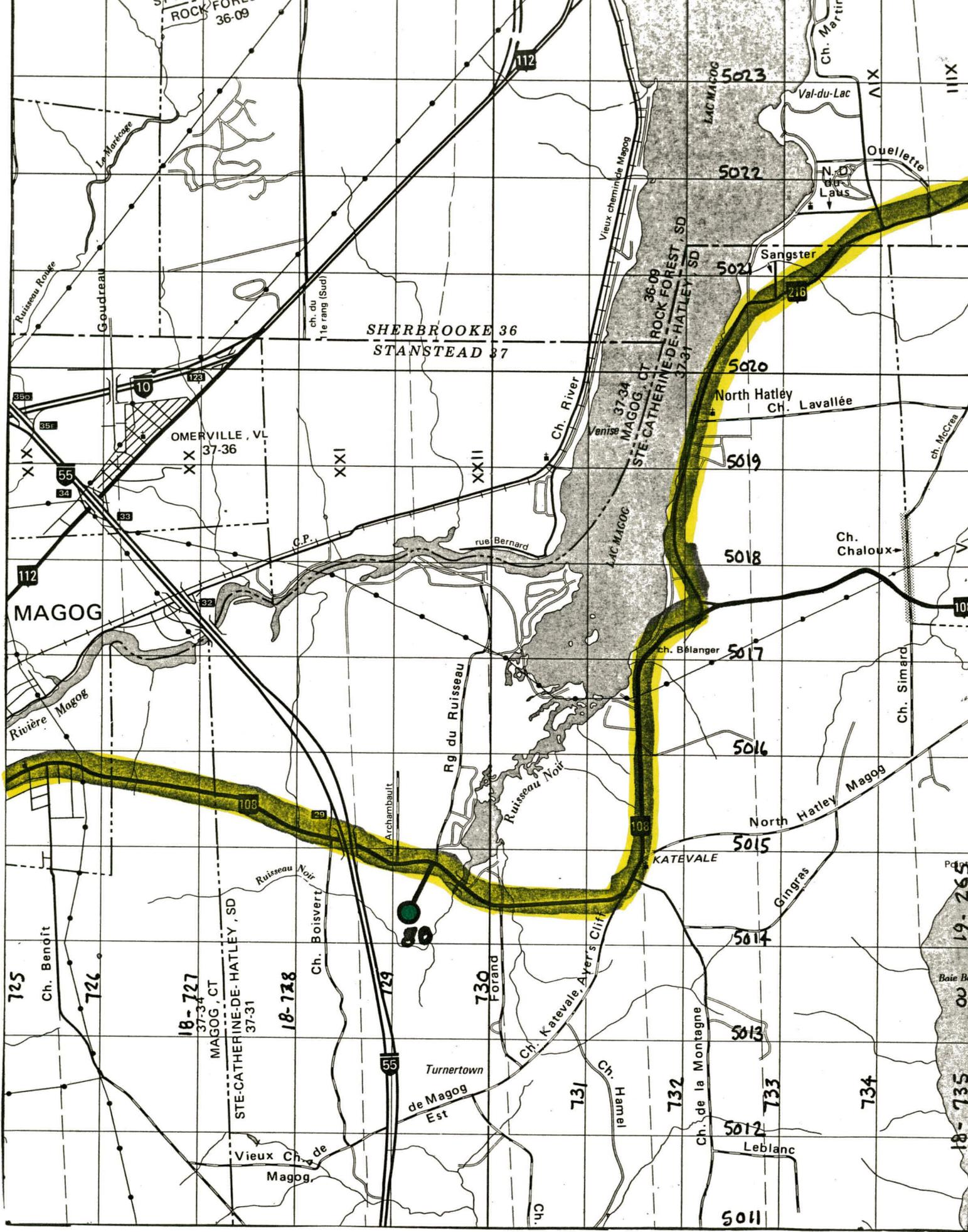
A. ACCIDENTS IMPLIQUANT DES CYCLISTES SUR LE TRACÉ.

<u>ANNÉE</u>	<u>LOCALISATION</u>
1980	Belvédère/Galt O. Alexandre/Galt O. Alexandre/Galt O. St-Antoine/Galt O.
1979	Pacifique/Galt O. Daigle/Galt O. Belvédère/Galt O. Ste-Thérèse/Galt O.
1978	St-Pierre/Galt O. Courcelette/Galt O. MacManamy/Galt O. St-Louis/Galt O.

B. COMMENTAIRES

Aucun de ces accidents ne s'est produit au même endroit, ni dans les mêmes circonstances. Les uns impliquent des autos stationnées, d'autres des autos qui veulent stationner, des bicyclettes à contre sens, etc. Il n'en reste pas moins que cette section du tracé passe par une zone très achalandée de la ville de Sherbrooke où l'on a relevé une forte concentration d'accidents impliquant des cyclistes par rapport au reste du tracé.

En effet, sur une très courte distance, entre les rues Belvédère et Alexandre sur la route 216, on relève la majorité des accidents.



SHERBROOKE 36
STANSTEAD 37

OMERVILLE, VL
37-36

MAGOG

18-727
37-34
MAGOG, CT

18-738
37-31
STE-CATHERINE-DE-HATLEY, SD

730
Forand

Turnertown
de Magog
Est

5023

5022

5021

5020

5019

5018

5017

5016

5015

5014

5013

5012

5011

LAC MAGOG

ch. du
11e rang (Sud)

Ch. River
Venise

ch. Bélanger

Ch. Katevale-Ayer's Cliff

Ch. Hamel

Ch. de la Montagne

Ch. Martin

Val-du-Lac

Sangster

North Hatley
Ch. Lavallée

Ch. Chaloux

Ch. Simard

North Hatley
Magog

Gingras

Leblanc

1105

VIIX

19-765

19-765

19-765

19-765

19-765

19-765

19-765

19-765

19-765

19-765

19-765

19-765

19-765

19-765

19-765

19-765

1105

1105

1105

1105

1105

1105

1105

1105

1105

1105

1105

1105

1105

1105

1105

1105



PARC DU MONT-ORFORD

MONT ORFORD

SHERBROOKE 36
STANSTEAD 37

36-14
ORFORD, CT
MAGOG, CT
37-34

AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST

Voir Plans
Municipaux

MAGOG, C
37-38

5023
5022
5021
5020
5019
5018
5017
5016
5015
5014
5013
5012
5011

720
721
722
723
724

Courtemanche
Étang McKey

Étang O'Malley
Ch. Hoppes

XIII
BROME 38
STANSTEAD 37

Giguère
ch. West Haven

18-716
117
38-12
AUSTIN, SD
MAGOG, CT
37-34

ch. Shurtleigh Worth
ch. Bishop

Ruisseau Castle

ch. Mileta
C.P.
Ruisseau Castle

Ch. Bolton Est
Wright's Beach

Ch. Harty

ch. West Haven

ch. Bolton Est

ch. Bishop

Golf

Upper Road
Cimetière

Bérubé

ch. Roy

Ch. Roy

Ch. Harty

ch. West Haven

ch. Bolton Est

ch. Bishop

141

118

118

112

112

112

112

112

112

112

CHERRY RIVER

Bice

Ducharme

Bice

Ch. du 13ième Rg

Magog-Mont-Orford

Ch. Cherry River

ch. Renaud

18ième Rg

ch. Vallouette

ch. Lacroix

ch. Rivard

ch. Bellevue

Pointe Merry

Îles Les Trois Soeurs

Île à l'Aigle

Pointe Lafrenaye

Lac Memphrémagog

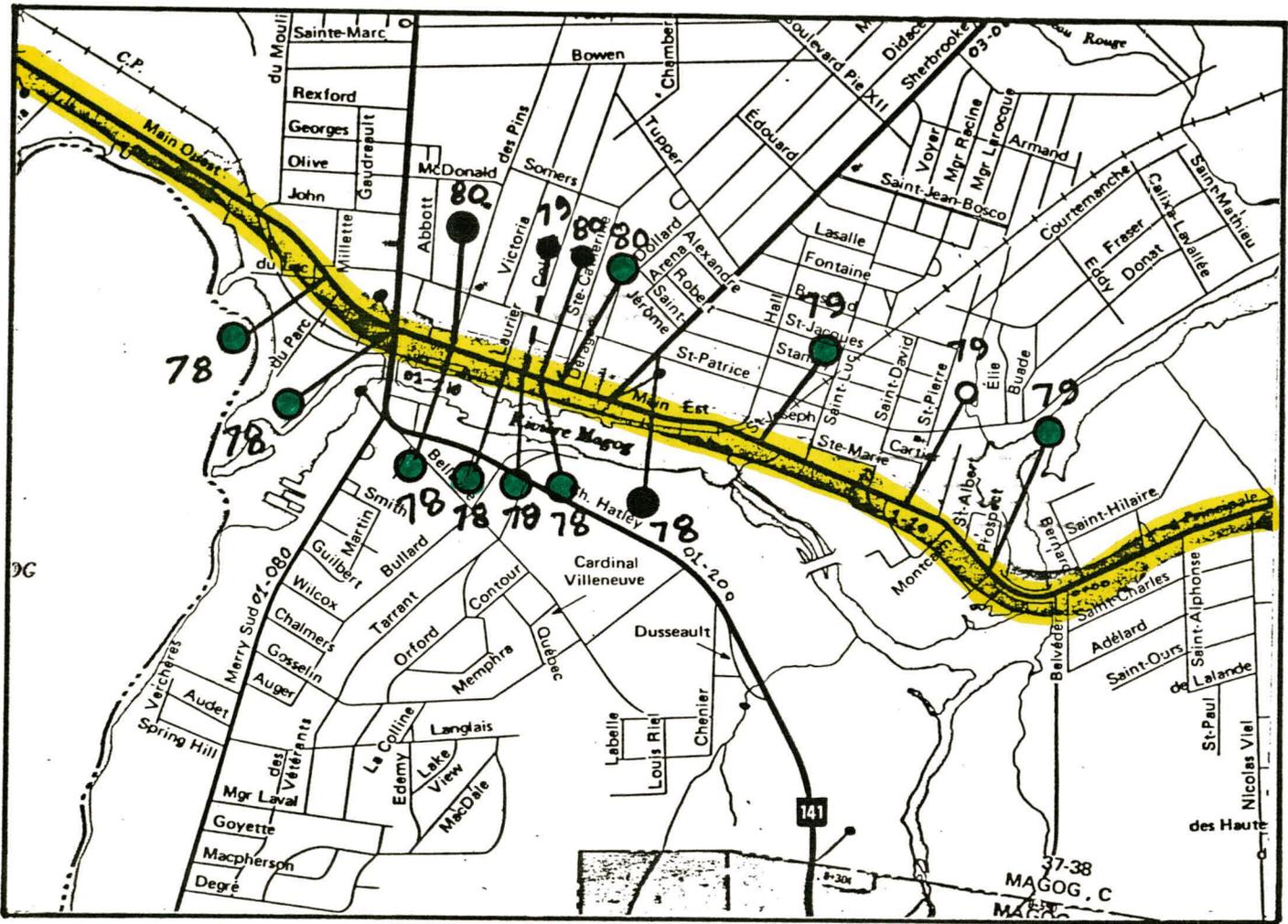
Hermitage Club

Thomas

Notre Dame

247

141



6. MAGOG

A. ACCIDENTS IMPLIQUANT DES CYCLISTES SUR LE TRACÉ.

<u>ANNÉE</u>	<u>LOCALISATION</u>
1980	259 Main O. Main O./Ste-Catherine 445 Main O.
1979	157 Main E./St-Joseph Main E./Prospect Main O./Bullard Main E./St-Pierre

ANNÉE

LOCALISATION

1978

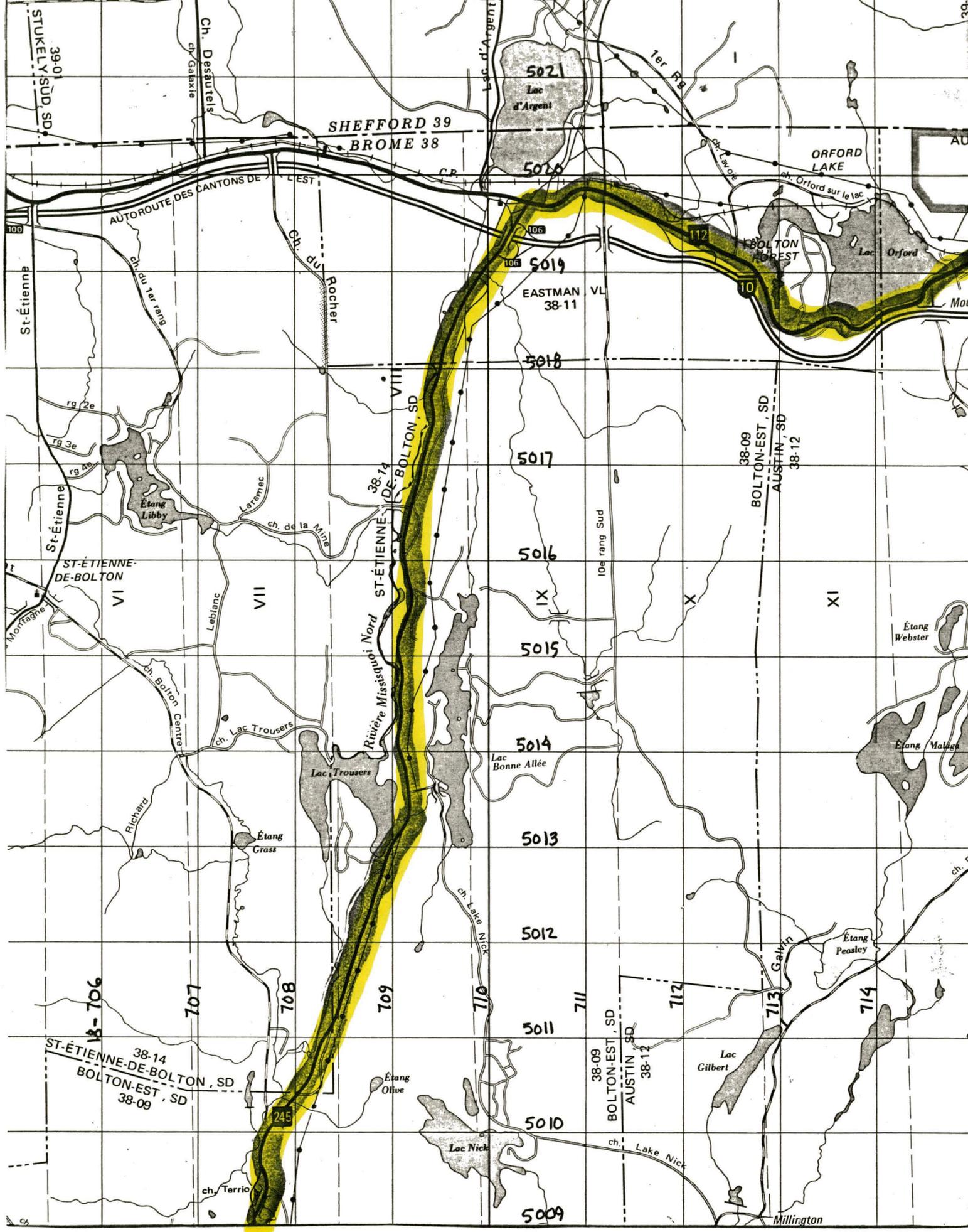
304 Main O.
Main O./Merry
259 Main O.
328 Main O./Laurier
Main O./Du Lac
436 Main O.

B. COMMENTAIRES

À Magog, la majorité des accidents impliquant des cyclistes se retrouvent entre les rues Merry et Sherbrooke sur la route 112 (le tracé). Voir carte n° 6.

À l'examen des rapports d'accidents, nous ne relevons aucun lien direct entre ces accidents.

Les mêmes conditions de centre-ville relevées ailleurs sur le tracé se retrouvent ici également.



SHEFFORD 39

BROME 38

AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST

St-Etienne

ST-ETIENNE-DE-BOLTON VI

ST-ETIENNE-DE-BOLTON, SD VIII

BOLTON, SD VIII

5021

5019

5019

5018

5017

5016

5015

5014

5013

5012

5011

5010

5009

Lac d'Argent

ORFORD LAKE

BOLTON FOREST

BOLTON-EST, SD

AUSTIN, SD

XI

38-09

38-12

706

707

708

709

710

711

712

713

714

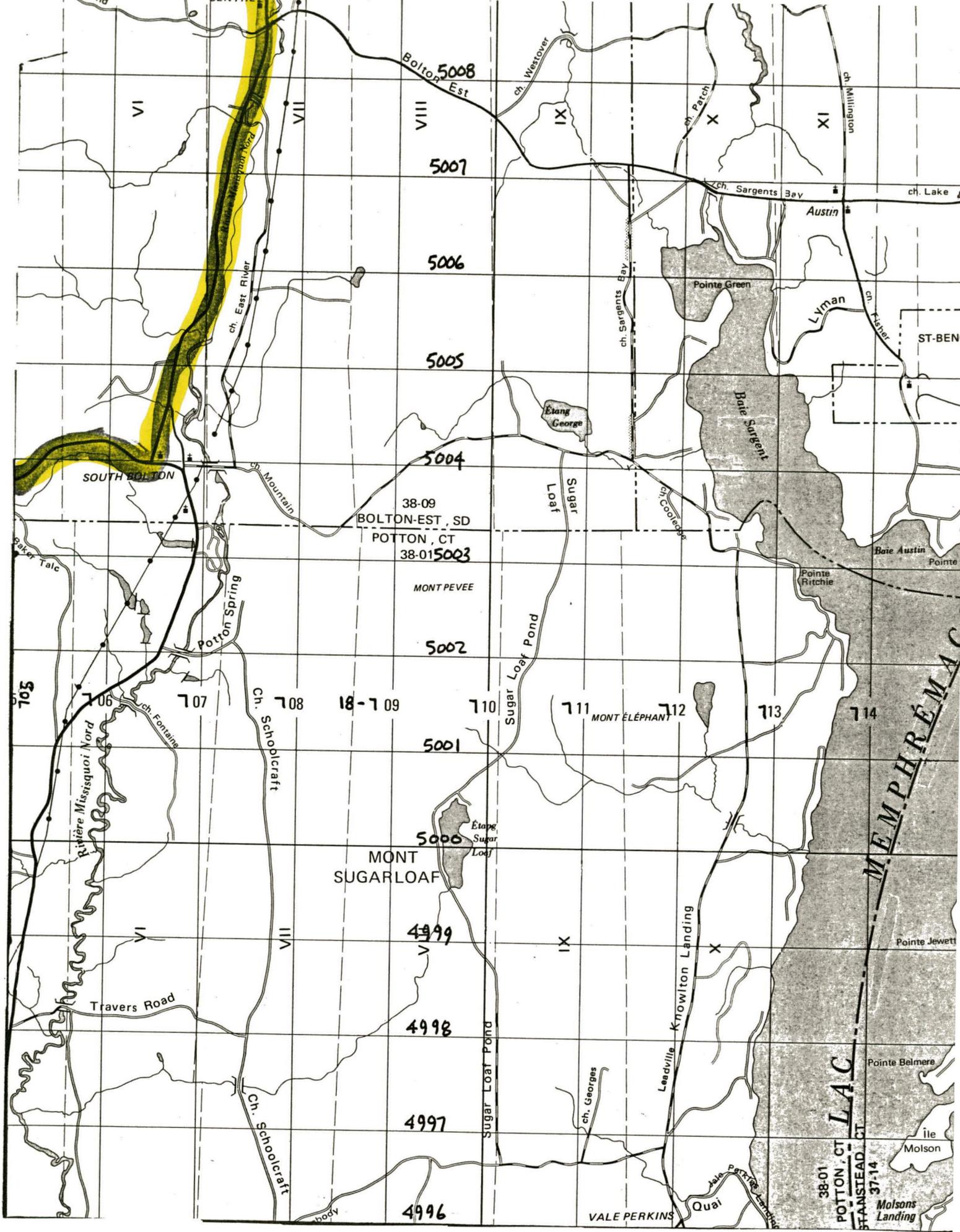
ST-ETIENNE-DE-BOLTON, SD 38-14
BOLTON-EST, SD 38-09

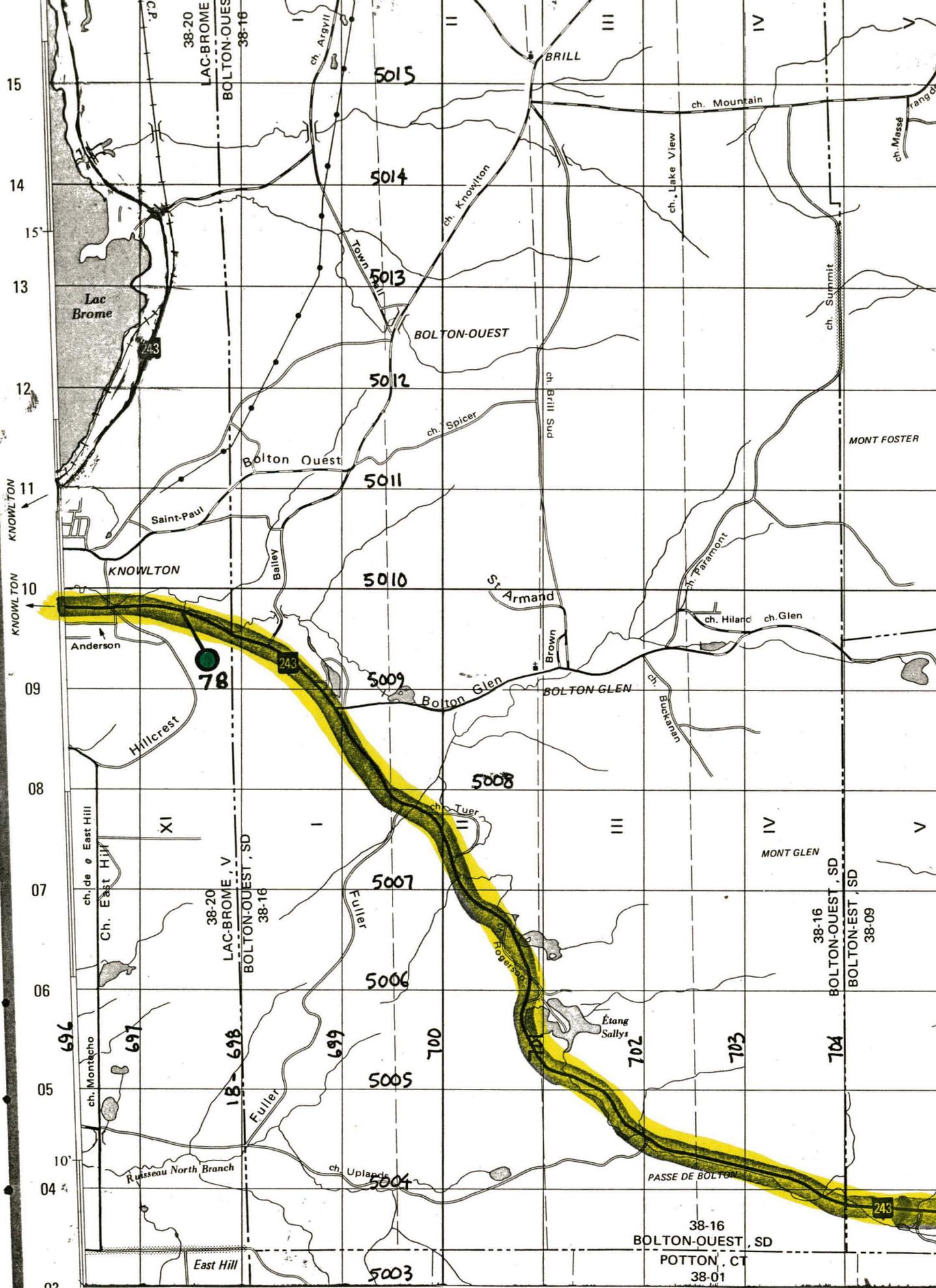
BOLTON-EST, SD 38-09
AUSTIN, SD 38-12

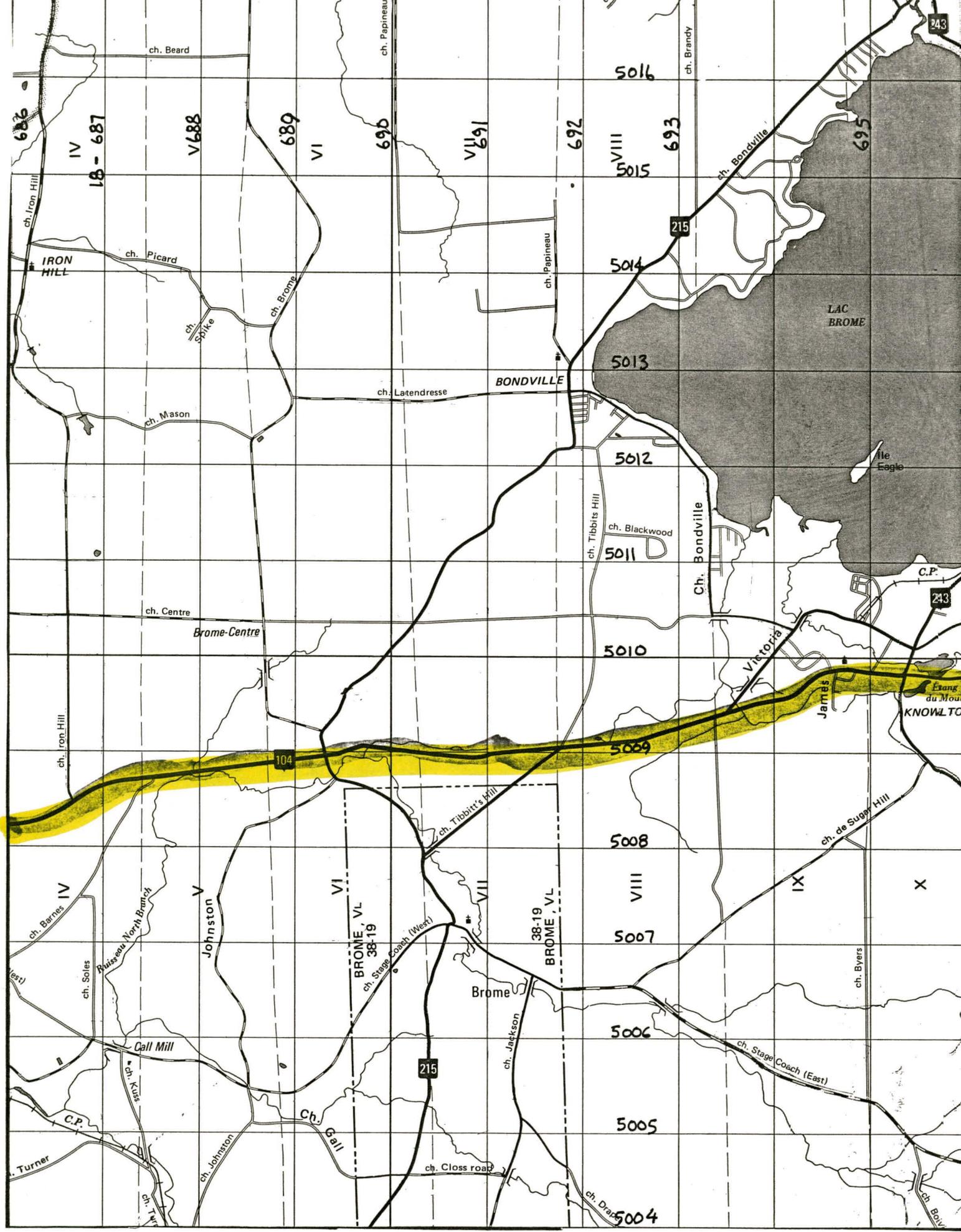
ch. Terrio

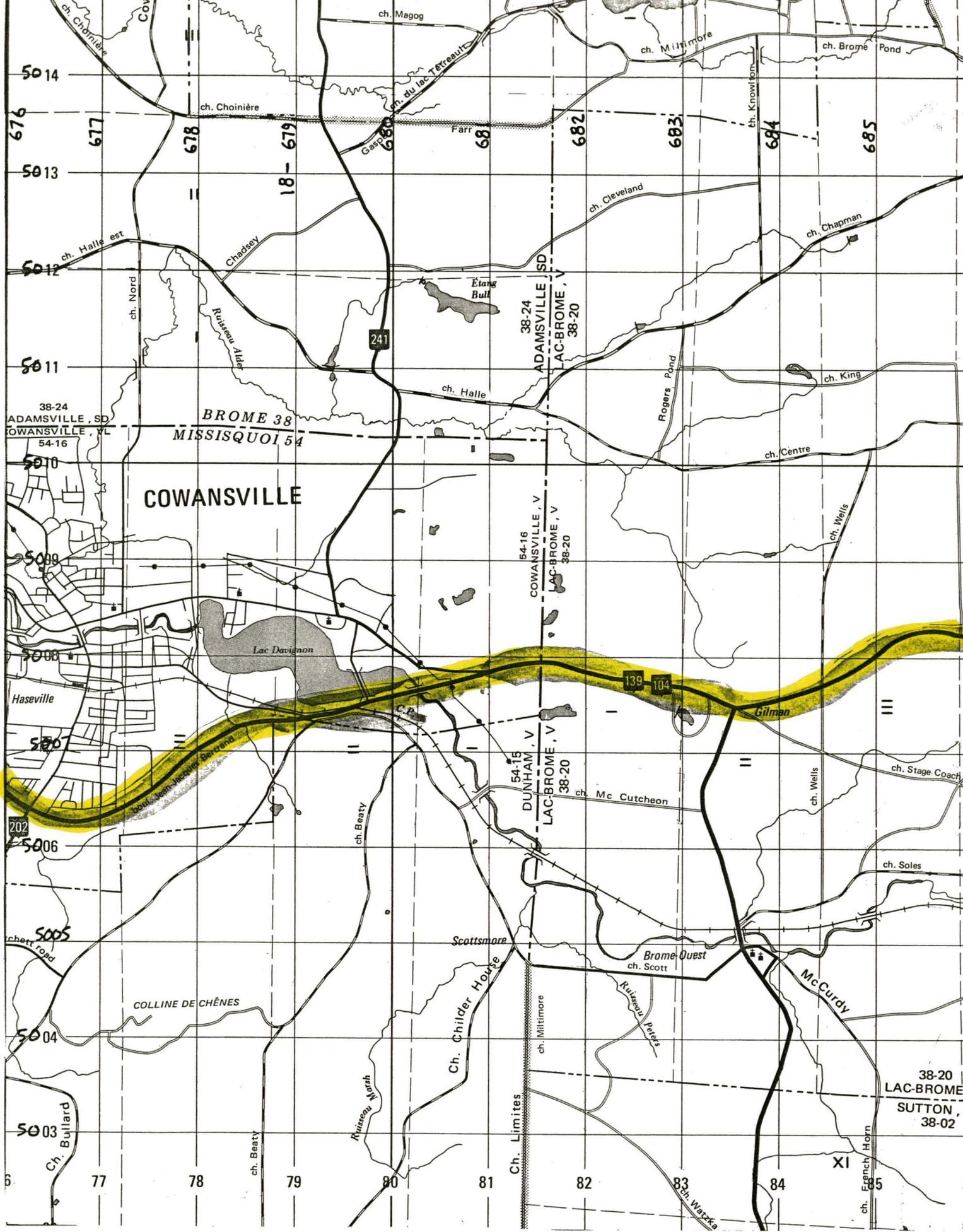
ch. Lake Nick

Millington









5014
676
5013
5012
5011
5010
5009
5008
5007
5006
5005
5004
5003
6
77
78
79
80
81
82
83
84
85

COWANSVILLE

BROME 38
MISSISQUOI 54

38-24
ADAMSVILLE, SD
COWANSVILLE, VL
54-16

54-16
COWANSVILLE, V
LAC-BROME, V
38-20

54-15
DUNHAM, V
LAC-BROME, V
38-20

38-20
LAC-BROME
SUTTON,
38-02

COLLINE DE CHÊNES

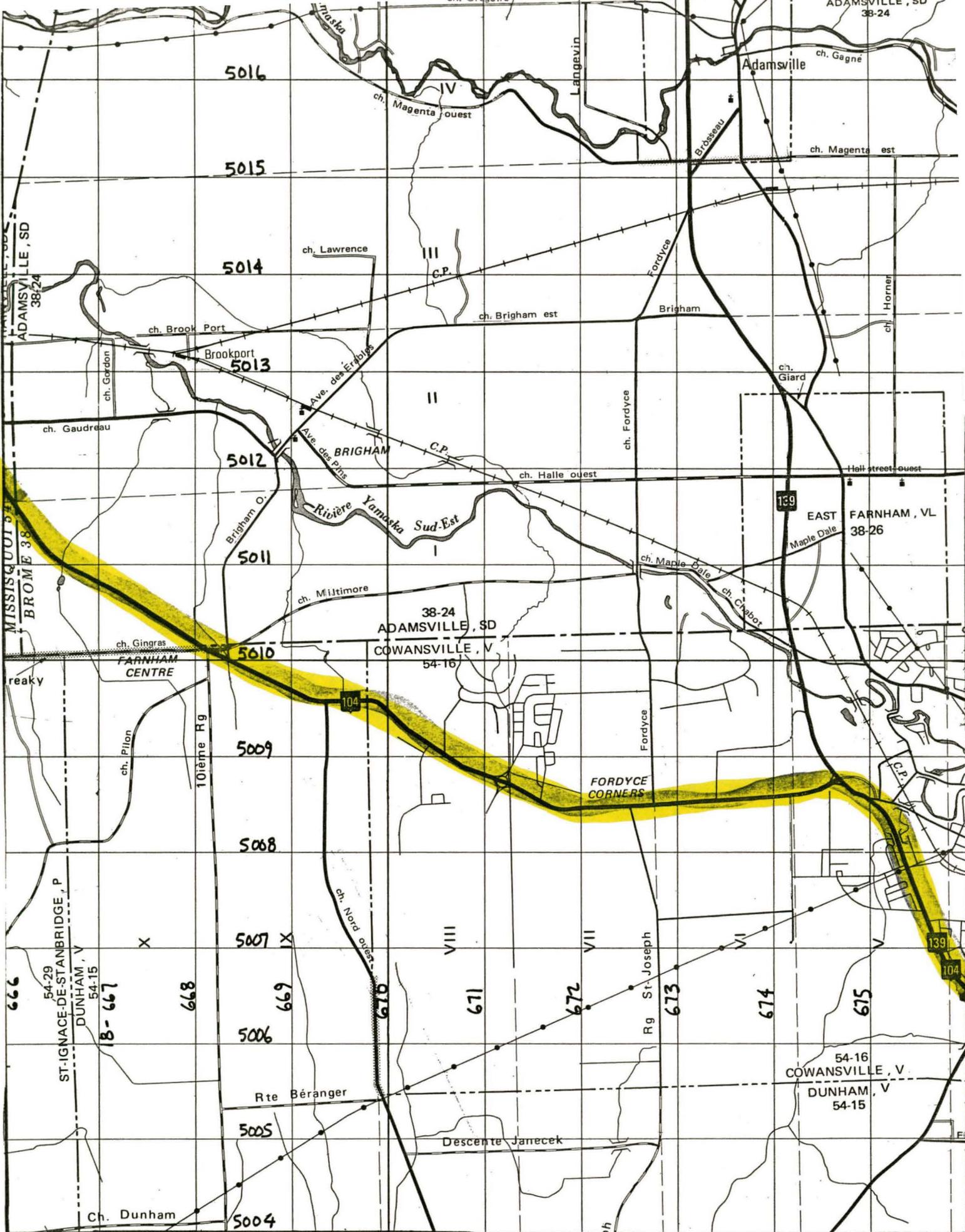
XI

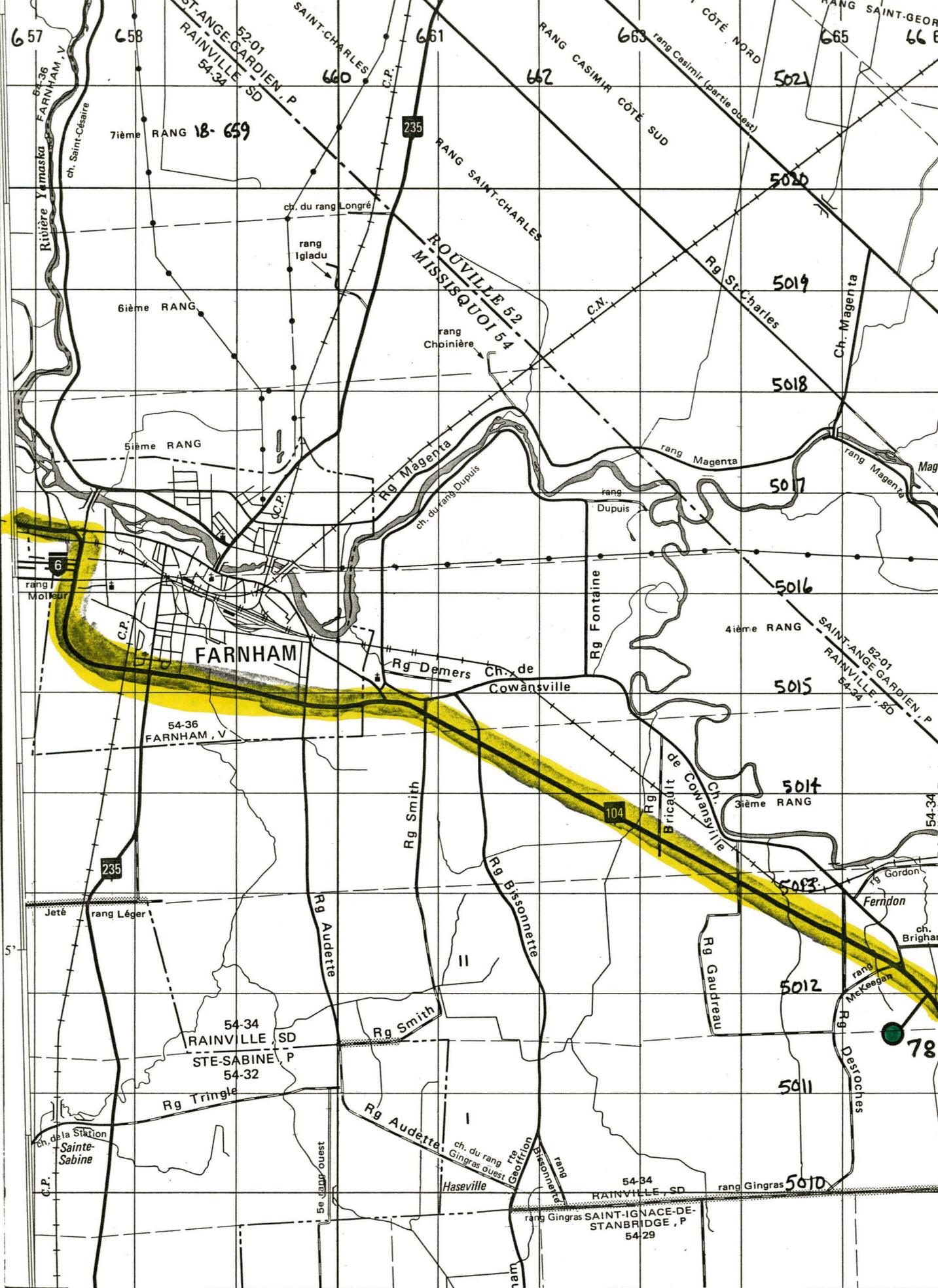
ch. Choinière
ch. Magog
ch. Millimore
ch. Brome
ch. du lac Têtrault
Farr
ch. Cleveland
ch. Chapman
ch. Halle est
Chadsey
Étang Bull
ch. Halle
Rogers Pond
ch. Centre
ch. King
ch. Wells
Lac Davignon
Haseville
C.P.
ch. Mc Cutcheon
ch. Wells
ch. Stage Coach
ch. Soles
Scottsmore
Brome-Ouest
ch. Scott
Ch. Childer Houge
ch. Millimore
ch. Curdy
ch. Bullard
ch. Béty
Ruisseau North
Ch. Limites
ch. Millimore
Ruisseau Jolys
ch. Wells
ch. Horn

241

139-104

85





657

658

661

663

5021

665

Rivière Yamaska
FARNHAM, V
ch. Saint-Casimir

ST-ANGE-GARDIEN, P
RAINVILLE, SD
54-34

SAINT-CHARLES

660

C.P.

RANG CASIMIR CÔTÉ NORD

662

RANG CASIMIR CÔTÉ SUD

7ième RANG 18-659

6ième RANG

5ième RANG

ch. du rang Longré

rang Igladu

ROUVILLE 52
MISISQUOI 54

235

C.N.

Rg St-Charles

5020

5019

5018

Ch. Magenta

rang Magenta

rang Dupuis

5017

rang Magenta

6

rang Moineur

FARNHAM

Rg Demers
Ch. de Cowansville

Rg Fontaine

5016

4ième RANG

5015

SAINT-ANGE GARDIEN, P
RAINVILLE, SD
54-34

54-36
FARNHAM, V

235

Jeté

rang Léger

Rg Smith

Rg Bissonnette

5014

3ième RANG

Ch. de Cowansville

54-34

Rg Gaudreau

5013

Rg Gordon

Ferndon

ch. Brigand

5°

54-34
RAINVILLE, SD
STE-SABINE, P
54-32

Rg Smith

Rg Audette

5012

Rg Tringle

Rg Audette

ch. de la Station
Sainte-Sabine

ch. du rang
Gingras ouest

ch. du rang
Geoffrion

5011

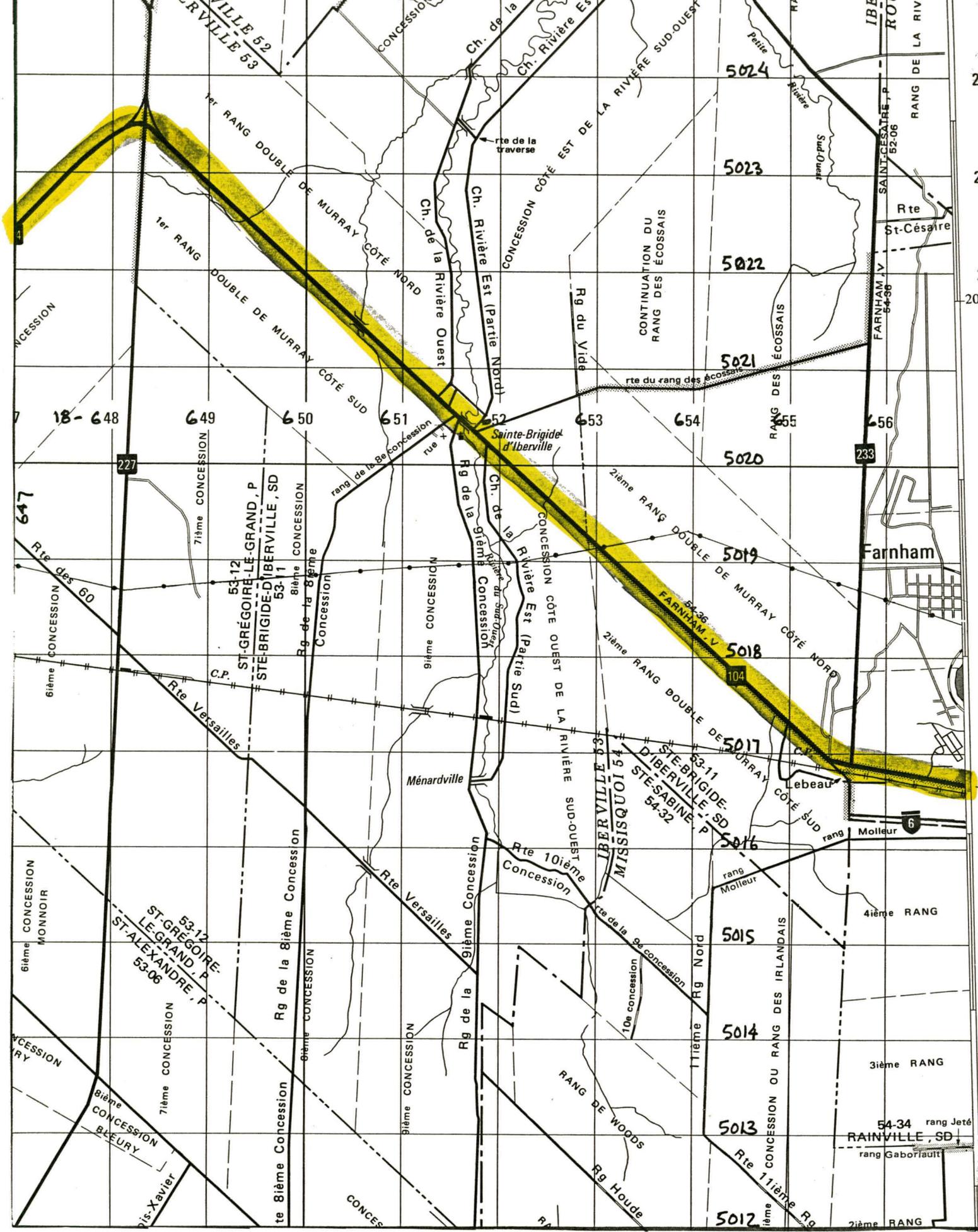
54-34
RAINVILLE, SD
rang Gingras
SAINT-IGNACE-DE-
STANBRIDGE, P
54-29

rang Gingras

78

Rg Desrochers

5010



IBERVILLE 52
IBERVILLE 53

647
648
649
650
651
652
653
654
655
656

5024
5023
5022
5021
5020
5019
5018
5017
5016
5015
5014
5013
5012

ST-GRÉGOIRE-LE-GRAND, P
53-12
STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, SD
53-11

ST-GRÉGOIRE-LE-GRAND, P
53-06
ST-ALEXANDRE, P

ST-BRIGIDE-D'IBERVILLE, SD
54-32
STE-SABINE, P

ST-BRIGIDE-D'IBERVILLE, SD
53-11

MISSISQUOI 54

IBERVILLE 53

IBERVILLE 52

IBERVILLE 51

1er RANG DOUBLE DE MURRAY CÔTÉ NORD
1er RANG DOUBLE DE MURRAY CÔTÉ SUD
2ième RANG DOUBLE DE MURRAY CÔTÉ NORD
2ième RANG DOUBLE DE MURRAY CÔTÉ SUD
3ième RANG
4ième RANG

CONCESSION CÔTÉ EST DE LA RIVIÈRE SUD-OUEST
CONCESSION CÔTÉ OUEST DE LA RIVIÈRE SUD-OUEST
CONTINUATION DU RANG DES ÉCOSSAIS
RANG DES ÉCOSSAIS

Rte Versailles
Rte 101
Rte 111
Rte 104
Rte 233

Ch. Rivière Est (Partie Nord)
Ch. Rivière Est (Partie Sud)
Ch. Rivière Ouest
Ch. de la Rivière Est
Ch. de la Rivière Ouest

Ch. de la traverse

Ch. de la 9e concession
Ch. de la 10e concession
Ch. de la 11e concession

1er RANG
2ième RANG
3ième RANG
4ième RANG

11ième Rg Nord
rang Molleur
rang Molleur

10e concession
9e concession

10e concession

11e concession

10e concession

11e concession

12e concession

13e concession

14e concession

15e concession

16e concession

17e concession

18e concession

19e concession

20e concession

21e concession

22e concession

23e concession

24e concession

25e concession

26e concession

27e concession

28e concession

29e concession

30e concession

31e concession

32e concession

33e concession

34e concession

35e concession

36e concession

37e concession

38e concession

39e concession

40e concession

41e concession

42e concession

43e concession

44e concession

45e concession

46e concession

47e concession

48e concession

49e concession

50e concession

51e concession

52e concession

53e concession

54e concession

55e concession

56e concession

57e concession

58e concession

59e concession

60e concession

61e concession

62e concession

63e concession

64e concession

65e concession

66e concession

67e concession

68e concession

69e concession

70e concession

71e concession

72e concession

73e concession

74e concession

75e concession

76e concession

77e concession

78e concession

79e concession

80e concession

81e concession

82e concession

83e concession

84e concession

85e concession

86e concession

87e concession

88e concession

89e concession

90e concession

91e concession

92e concession

93e concession

94e concession

95e concession

96e concession

97e concession

98e concession

99e concession

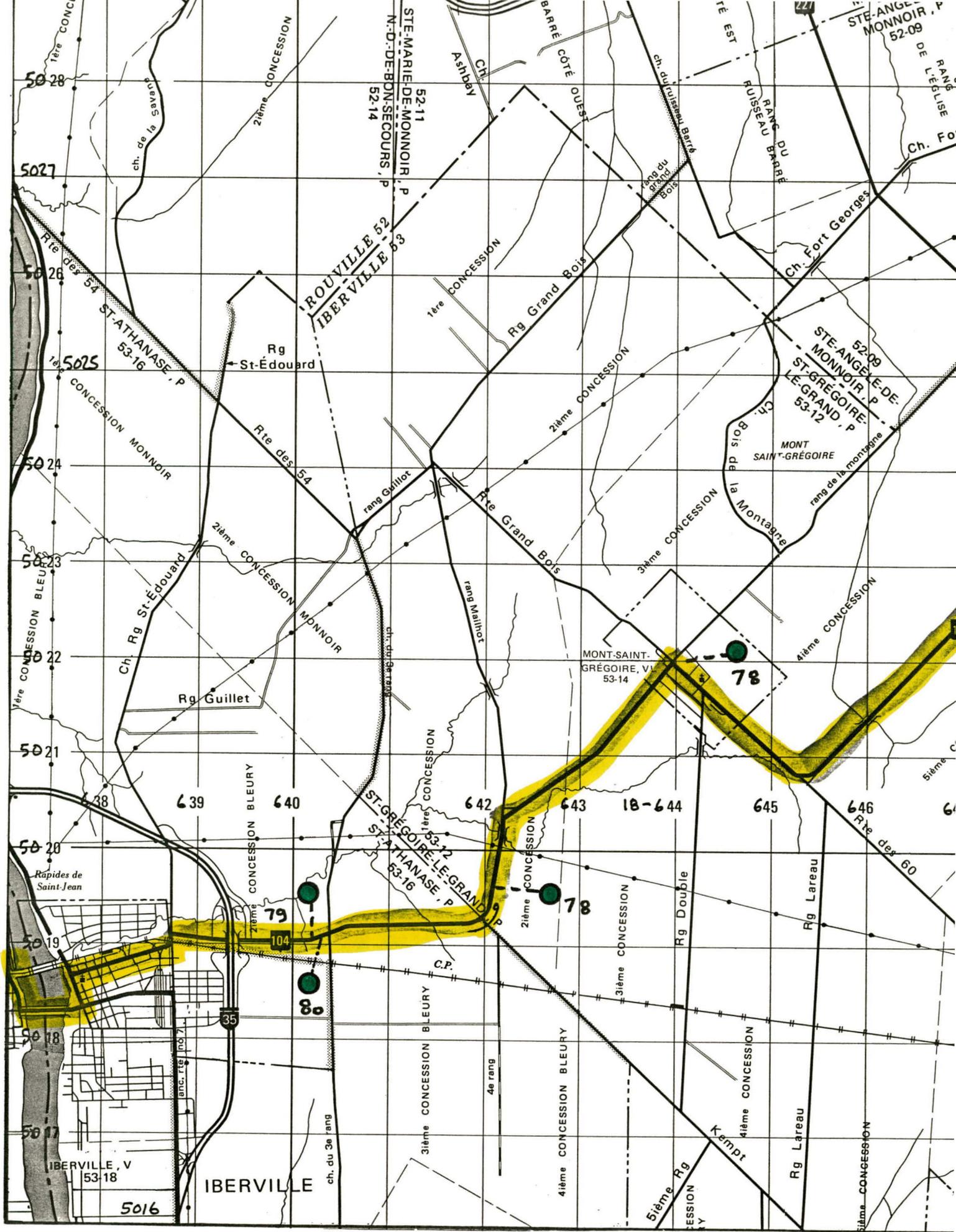
100e concession

Farnham

St-Césaire

RAINVILLE, SD

2ième RANG



5028
5027
5026
5025
5024
5023
5022
5021
5020
5019
5018
5017

639
640
642
643
18-644
645
646

1ère CONCESSION BLEURY
2ème CONCESSION MONNOIR
3ème CONCESSION
4ème CONCESSION BLEURY
5ème CONCESSION

ST-ATHANASE, P
ST-GRÉGOIRE-LE-GRAND, P
ST-MARIE-DE-MONNOIR, P
ST-ANGELE-DE-MONNOIR, P

IBERVILLE
IBERVILLE, V
IBERVILLE 52
IBERVILLE 53

MONT-SAINT-GRÉGOIRE, V
53-14

Rg St-Edouard
Rg Guillet
Rg Grand Bois
Rg Lareau

Rg Double
Rg Lareau
Kempt

79

78

78

80

5016

Rte. Cey 54
Rte des 54

Rte Grand Bois

Rte des 60

ch. de la Sève
ch. de l'Église

rang Gillot

rang Mailhot

4e rang

5ème Rang

6ème Rang

CONCESSION MONNOIR

2ème CONCESSION

3ème CONCESSION

1ère CONCESSION

2ème CONCESSION

3ème CONCESSION

4ème CONCESSION

5ème CONCESSION

6ème CONCESSION

7ème CONCESSION

8ème CONCESSION

ch. de la Sève

ch. de l'Église

ch. de la Montagne

ch. de la Montagne

ch. de la Montagne

ch. de la Montagne

Rg St-Edouard

Rg Guillet

Rg Grand Bois

Rg Lareau

Rg Double

Rg Lareau

Kempt

Rg Lareau

Rg Lareau

Rte Cey 54

Rte des 54

Rte Grand Bois

Rte des 60

Ch. de la Montagne

Ch. de la Sève

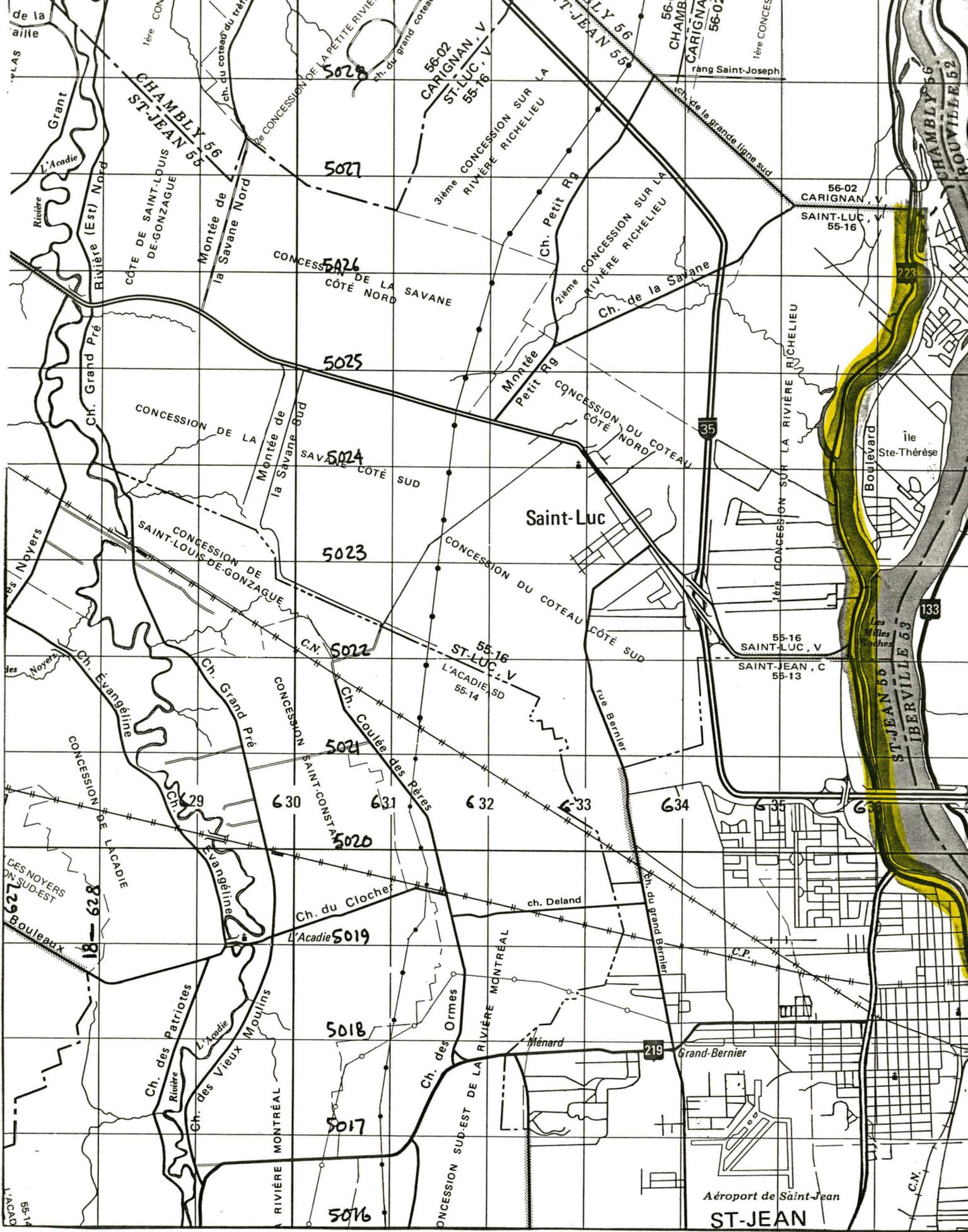
Ch. de l'Église

Ch. de la Sève

Ch. de l'Église

Ch. de la Sève

Ch. de l'Église



Saint-Luc

Aéroport de Saint-Jean
ST-JEAN

CHAMBLY 56
ST-JEAN 55

56-02
CARIGNAN - V
ST-LUC - V
55-16

56-0
CHAMBLY
CARIGNAN
56-0

CONCESSION DE LA SAVANE
CÔTÉ NORD

5025

5024

5023

5022

5021

5020

5019

5018

5017

5016

55-16
ST-LUC - V
L'ACADIE SD
55-14

55-16
SAINT-LUC, V
SAINT-JEAN, C
55-13

627
Boulevard
DES NOYERS
SUD-EST

628
18

Ch. des Patriotes
Rivière
Ch. des Vieux Moulins

Ch. du Clocher
L'Acadie

Ch. des Ormes
RIVIÈRE MONTRÉAL
CONCESSION SUP-EST DE LA RIVIÈRE MONTRÉAL

ch. Deland

Ch. du grand Bernier

219 Grand-Bernier

SAINT-JEAN 56
IBERVILLE 53

133

35

Île Ste-Thérèse
Boulevard

56-02
CARIGNAN
SAINT-LUC
55-16

CONCESSION SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU

Ch. de la Savane
2ième CONCESSION SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU

Ch. Petit Rq
3ième CONCESSION SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU

CONCESSION DE LA SAVANE
CÔTÉ SUD

CONCESSION DE LA SAVANE
CÔTÉ NORD

CONCESSION DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

Ch. Grand Pré
Ch. Évangéline

Ch. de la grande ligne sud
rang Saint-Joseph

Montée de la Savane Nord
Ch. du coteau du triangle

CONCESSION DE LA PETITE RIVIERE

CONCESSION DU CÔTEAU CÔTÉ NORD

CONCESSION DE LA SAVANE CÔTÉ SUD

CONCESSION DE LA SAVANE CÔTÉ NORD

CONCESSION DE LA SAVANE CÔTÉ SUD

CONCESSION DE LA SAVANE CÔTÉ NORD

CONCESSION DE LA SAVANE CÔTÉ SUD

CONCESSION DE LA SAVANE CÔTÉ NORD

CONCESSION DE LA SAVANE CÔTÉ SUD

CONCESSION DE LA SAVANE CÔTÉ NORD

CONCESSION DE LA SAVANE CÔTÉ SUD

CONCESSION DE LA SAVANE CÔTÉ NORD

CONCESSION DE LA SAVANE CÔTÉ SUD

CONCLUSION

Il nous apparaît important de préciser certains points du rapport quand à leurs interprétations.

Premièrement, le nombre d'accidents enregistré au cours des années 1978, 1979 et 1980 semble décroître mais il serait hasardeux d'y voir une réduction réelle car ces nombres:

36 accidents en 1978

32 accidents en 1979

24 accidents en 1980

sont trop petits pour être vraiment significatifs.

Deuxièmement, il serait vain de vouloir comparer ces chiffres avec les totaux d'accidents impliquant des cyclistes pour la province de Québec. En effet, le tracé se veut justement un ensemble de tronçons, le plus idéal possible pour les cyclistes, ce qui n'est pas le cas pour l'ensemble des routes du Québec.

Compte tenu de ceci dans le rapport, nous avons surtout cherché à faire ressortir les points qui nous semblaient représenter une concentration importante d'accidents par rapport au reste du tracé, ce qui ne veut pas dire qu'il n'en existe pas d'autres de moindre importance et qu'il ne s'en développera pas d'autres dans l'avenir.

Ceci est particulièrement important lorsque l'on considère le fait qu'au fil des ans, la population empruntant ce parcours augmentera en nombre et évoluera dans sa composition.

De plus il est fort possible que des améliorations sur le parcours seront effectuées à mesure que celui-ci deviendra plus populaire et, en dernier lieu, le parcours comme tel n'existe pas vraiment en ce sens qu'il n'a pas été largement utilisé sur toute sa longueur. Dès lors, il est trop tôt pour évaluer le parcours de façon définitive.

Cependant, le fait qu'il n'y ait pas eu d'accident mortel au cours des trois dernières années de référence et que le nombre d'accidents graves soit relativement petit, environ 8% (7/92), nous apparaît comme étant très positif vis-à-vis de la sécurité du cycliste.

Enfin, à mesure que le parcours sera utilisé, d'autres questions se poseront en ce qui a trait à la sécurité du cycliste; il serait bon qu'un suivi du tracé soit effectué annuellement, afin de pouvoir y répondre.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 067 698